



Environnement – Semaine de l'arbre p.14



Zones bleues p.16



Le pont de la rue de la Jonction va faire peau neuve p.7

L'Écho COMMUNAL

www.aubange.be

Trimestriel n°77

Octobre 2026



Préambule

24 août 2026. Jamais nos petits élèves n'auront repris le chemin de l'école aussi tôt dans l'année !

Des vacances qui semblent toujours trop courtes pour certains, alors que d'autres attendent leur fin avec impatience.

La rentrée scolaire, même si elle nous paraît déjà quelque peu derrière nous, est vécue différemment par chacun. Elle marque souvent un temps de réorganisation familiale : les activités extrascolaires reprennent, les agendas se remplissent, les plannings hebdomadaires se précisent et les journées, comme les semaines, retrouvent progressivement un rythme plus soutenu.

Au sein de la Ville d'Aubange, une multitude d'activités sont proposées et organisées par notre maison de jeunes, nos clubs, nos comités, nos mouvements de jeunesse et nos associations. Derrière chacune d'elles, des entraîneurs, des coaches, des professeurs et de nombreux bénévoles donnent de leur temps et de leur énergie pour accompagner nos jeunes, mais aussi nos moins jeunes.

Les associations sportives occupent une place essentielle dans la vie de la Ville d'Aubange. Le sport permet à chacun de bouger, de se dépasser et de prendre plaisir à pratiquer une activité physique. Mais le sport ne se résume pas à la performance : il apprend le respect, la persévérance, l'esprit d'équipe et le goût de l'effort. Il rassemble, crée des amitiés et permet à chacun de trouver sa place au sein d'un collectif. Derrière chaque entraînement, chaque compétition et chaque événement sportif, ce sont également des bénévoles, des entraîneurs et des dirigeants qui s'investissent sans compter pour faire vivre ces clubs et transmettre leur passion.

Et parce que s'épanouir, c'est aussi cultiver sa curiosité et sa créativité, n'oublions pas la richesse de notre tissu associatif culturel (voir encadré). Nos chorales, nos harmonies, nos troupes de théâtre, nos groupes folkloriques et artistiques, nos musées, nos bibliothèques et autres initiatives culturelles font vivre notre territoire et contribuent à en préserver la mémoire tout en ouvrant de nouvelles portes sur le monde. Elles offrent à chacun, quel que soit son âge, la possibilité de créer, de s'exprimer et de partager une passion. Là encore, derrière chaque répétition, chaque représentation, chaque exposition ou chaque événement, ce sont des femmes et des hommes passionnés qui font vivre ces projets avec enthousiasme et générosité.

Quelle chance de pouvoir compter sur toutes ces personnes qui, souvent dans l'ombre, s'investissent avec générosité au service des autres !

Que cette nouvelle année scolaire soit, pour chacune et chacun, l'occasion de faire de belles rencontres, de retrouver celles et ceux qui nous sont chers et de vivre de nouveaux moments de partage.

Une année pour s'ouvrir au monde, grandir, transmettre, partager... et surtout, apprendre.

Car apprendre, c'est aussi avancer, découvrir qui l'on est et qui l'on souhaite devenir.

« Apprendre, c'est se donner la liberté de devenir. »

Retrouvez les acteurs de la vie locale

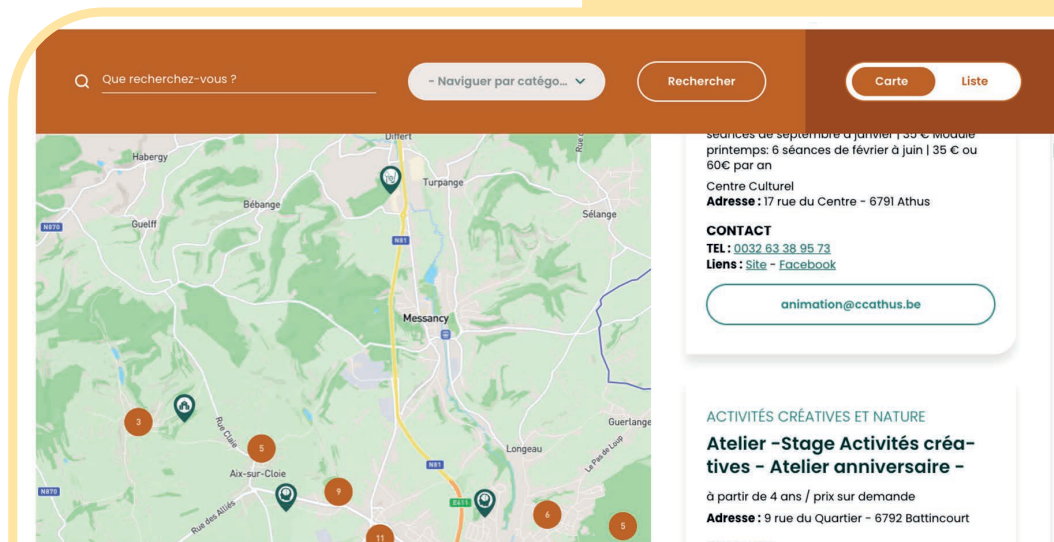
Une **carte en ligne** qui recense toutes les associations, clubs et activités de la Ville.

Mise à jour par le **Plan de cohésion sociale**, elle permet de trouver en quelques clics ce qui se passe près de chez vous. Vous ne vous y retrouvez pas ?

Un changement à signaler ? **N'hésitez pas à nous le faire savoir** pour que la carte reste à jour.

Découvrez-la ici :

www.aubange.be/carte-interactive



L'Écho communal octobre 2026

Administration communale Aubange
22 rue Haute à 6791 Athus
tél. : 063/38.12.50
accueil@Aubange.be

Editeur responsable

Ville d'Aubange

Infographie

Hervé SPOIDEN

Rédaction

François KINARD, Bourgmestre
Catherine HABARU
Christian-Raoul LAMBERT
Stéphane GOOSSE
Luc WEYDERS
Robin ROSMAN
Renée SANCOVA
Jean-Paul DONDELINGER
Adrien LESPAGNARD
Cyrielle ASTGEN - Marjorie MARTINS DA SILVA

Nous tenons à remercier tous ceux qui, par leurs articles ou leur collaboration, ont participé à la confection de ce bulletin (services communaux, institutions fédérales, clubs et associations).

Imprimeur

Imprimerie initial P



Certifié PEFC

Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées

www.pefc.be

Quelqu'un de chez nous

Si la Ville d'Aubange fut le berceau de nombreux écrivains, peintres, musiciens, elle fut aussi terre d'entrepreneurs, d'hommes d'action sachant allier connaissances techniques, flair industriel, volonté et ténacité. Paul Viot, le père du Terminal Conteneurs d'Athus, fut incontestablement un de ceux-là !

PAUL VIOT

(1922-1995)

Paul Viot est né à Courcelles, près de Charleroi, le 2 mars 1922. Il est le 2^d fils d'une famille de 3 enfants. Son père est fonctionnaire d'Etat et sa mère, Marie Dubois, comme beaucoup de femmes à l'époque, s'occupe du ménage. Après ses humanités secondaires à l'Athénée de Gosselies, il fait des études d'ingénieur industriel à l'Institut du Travail de Charleroi. Il épouse Fernande Hirsoux, également de Courcelles. Le couple aura 2 filles. En 1945, Paul Viot est engagé à l'usine d'Athus qui, après les années difficiles de la guerre, vient d'être reprise par le groupe sidérurgique liégeois Cockerill. La famille Viot vient alors s'installer à Athus.

Paul Viot est tout d'abord ingénieur au service « Tractions » dont il devient chef de service dès 1948. À ce titre, il est responsable de la circulation interne de l'usine mais aussi du trafic externe de marchandises. À l'occasion, il accomplit aussi d'autres tâches importantes telles la construction de l'agglomération pour le stockage et la préparation des minerais. Paul Viot connaîtra les belles années de croissance du Sud-Luxembourg avant que l'excentration de l'usine, son confinement par Cockerill dans une production unique (le rond à béton) très sensible à la conjoncture économique, la vétusté des installations et l'augmentation des coûts de production ne l'obligent à fusionner avec sa voisine grand-ducale de Rodange avant de disparaître corps et âme en 1977, laissant 1500 travailleurs sur le carreau. À la fusion de 1974, l'ingénieur athusien reprend la gestion du trafic ferroviaire des deux usines. C'est un meneur d'hommes qui a l'art de recruter et de s'entourer de personnes de qualité auxquelles il manifeste alors confiance et fidélité. Ses compétences et son caractère empathique lui seront bien utiles à la fermeture de l'usine.

En effet, alors que la plupart des ingénieurs, originaires de l'intérieur du pays, retournent vers leur région d'origine, lui ne se décourage pas et décide de rester car il veut mettre en œuvre une idée géniale née durant ses années de service. Visionnaire, il a compris que le futur du transport de fret sera international et passera de plus en plus par le transport bi-modal, à savoir la complémentarité des réseaux routiers et ferroviaires. Conscient de la situation géographique privilégiée d'Athus, au carrefour entre le nord de l'Europe et le sud rhodanien, il imagine la création d'un terminal pour conteneurs pour faire de la petite cité sinistrée le plus important port sec de Belgique, acheminant par rail des conteneurs en provenance de Rotterdam, Anvers et Zeebruges

pour être « dispatchés » à partir d'Athus. Pour y parvenir, sa connaissance du monde ferroviaire et les nombreux contacts qu'il a eus avec les autorités portuaires belges et néerlandaises lui seront fort utiles. Incapable de concevoir l'inactivité pour lui-même, il décide d'apporter toute son expertise pour contribuer à la reconversion industrielle de sa région d'adoption à laquelle il est si profondément attaché. Avec une dizaine d'anciens sidérurgistes qu'il recrute, le « retraité forcé » devient travailleur bénévole. Il réintègre ses anciens bureaux sur le site de l'usine désertée. Avec l'aide de la Société de Diversification Belgo-Luxembourgeoise, née après la fermeture de l'entreprise, puis, plus tard de l'Intercommunale Idelux, Paul Viot prend les contacts utiles, obtient les autorisations administratives nécessaires, fait réaménager les voies ferrées et les futurs accès du nouvel outil auquel il rêve, achète le matériel indispensable. Grâce à sa ténacité, en 1979, le Terminal Container Athusien (TCA) est sur les voies, au propre comme au figuré. Paul Viot en sera le directeur jusqu'en 1992. Si la 1^{ère} année, le terminal traite « seulement » 2030 conteneurs, il va connaître sous l'autorité avisée de Paul Viot un développement exponentiel. L'entreprise n'était cependant pas à l'abri de tout risque. L'ingénieur athusien devra notamment résister à la convoitise des CFL grands-ducaux qui voulaient monnayer l'arrêt du TCA au profit du terminal de Bettembourg. Aujourd'hui, le TCA s'est fortement étendu sur le site du Pôle Européen de Développement. Disposant de son propre réseau ferroviaire, il peut traiter jusqu'à 120.000 conteneurs par an et occupe une cinquantaine de travailleurs. Son rôle de pôle logistique contribue notablement à diminuer la circulation de véhicules lourds et polluants sur le réseau routier, s'associant par là à une économie durable.

Homme affable, friand de relations humaines par-delà les catégories sociales, Paul Viot s'investit aussi fortement dans la vie associative locale. Il s'engage au service du football athusien et devient l'une des chevilles ouvrières de la fusion des deux clubs jusqu'alors rivaux de la cité : la Jeunesse Sportive et le Saint-Louis. En 1960, Paul Viot est appelé à la présidence du nouveau club, le Sporting Athusien. Il le restera jusqu'à la fermeture de l'usine. Il fut membre de la confrérie des « Maîtres des Forges » et du Rotary d'Arlon. La Ville d'Aubange, reconnaissante de la contribution de Paul Viot à son redressement économique, a voulu l'honorer en donnant son nom à une rue joignant le terminal.



Bellevue Animations remet un chèque au bénéfice des résidents



Pour l'équipe des bénévoles de l'asbl "Bellevue Animations" c'est une immense satisfaction de remettre ce chèque d'une valeur de **19.300 €** au directeur de la Maison de Repos en faveur des résidents dans le cadre du projet « Tovertafel », un outil de soin validé qui crée des moments de connexion, d'engagement et de joie pour les personnes ayant des troubles cognitifs.

Avec cette mise à disposition matérielle, elle poursuit ses différents objectifs, celui du bien-être des résidents tout en veillant à créer une certaine dynamique au sein de la résidence, en collaboration avec la direction, les équipes d'animation, les infirmières, l'ensemble du personnel et ainsi faire en sorte que des liens sociaux se développent entre tous.

Cette quinzaine de bénévoles assurent quotidiennement l'ouverture du bar à la résidence et permet l'accès à un lieu de convivialité aux résidents et aux familles.

Tout au cours de l'année (Fêtes de Pâques, Fêtes de dames, des Messieurs, fête de fin d'année, participation à divers événements extérieurs organisées par les animatrices) des cadeaux sont également offerts à tous les résidents.

Le marché de Noël annuel se tiendra le dimanche 13 décembre de 11h00 à 17h00. Un de ses buts est de permettre aux résidents de passer une journée conviviale avec la venue du public à la résidence en cette période magnifique.

Pour permettre aux résidents d'être choyés de la sorte, les responsables ont besoin de bénévoles. Les personnes intéressées peuvent toujours prendre contact avec le trésorier de l'asbl Jean-claude Jung (au 063/38 52 05) ou à l'accueil de la résidence ou se déplacer sur place où le bar est accessible de 15h00 à 17h15.

Ressourcerie – Meubles et objets en bon état

**Vous avez des meubles ou des objets en bon état et qui ne servent plus ?
Contactez la Ressourcerie Famenne Ardenne Gaume !**

Informations pratiques :

La Ressourcerie Famenne Ardenne Gaume offre un **service gratuit de collecte à domicile** pour vos meubles et objets réutilisables.
Pour simplifier la collecte, pensez à placer vos objets et meubles au rez-de-chaussée.
Besoin d'un renseignement ou envie de fixer un rendez-vous ? 0800 118 78.



Des repas à domicile et un taxi social Mobil'Aînés : des services au cœur de la solidarité à Aubange



Le **CPAS** propose différents services afin de favoriser le bien-être, l'autonomie et la mobilité de chacun, en particulier pour les personnes qui en ont le plus besoin.

Les repas à domicile permettent aux personnes âgées, isolées ou rencontrant des difficultés, de bénéficier de repas équilibrés directement chez elles.

Au-delà de l'aspect pratique et nutritionnel, ce service constitue également un précieux moment de contact et de convivialité.

La livraison à domicile permet ainsi de rester chez soi dans de bonnes conditions, tout en conservant un lien social.

La Mobil'Aînés, quant à elle, contribue à faciliter les déplacements des personnes qui rencontrent des difficultés pour utiliser les transports en commun ou qui ne disposent pas d'un moyen de transport adapté. Il peut notamment permettre de se rendre à un rendez-vous médical, de faire les courses, d'effectuer certaines démarches administratives ou simplement de maintenir une vie sociale active.

Ces deux services ont un objectif commun : permettre à chacun de vivre le plus longtemps possible de manière autonome, dans un environnement familial, tout en évitant l'isolement.

À travers ces services, le **CPAS** joue un rôle essentiel dans l'accompagnement des habitants et dans le développement d'une véritable solidarité de proximité.

Pour connaître les conditions d'accès, les tarifs et les modalités pratiques des repas à domicile et du taxi social, n'hésitez pas à prendre contact avec le CPAS au 063 37 20 00 ou par mail info@cpasaubange.be.

Nous recherchons activement des bénévoles !



Notre équipe est actuellement à la recherche de **bénévoles motivés, dynamiques et prêts à donner un peu de leur temps** pour nous aider dans nos différentes activités.

Que vous soyez disponible régulièrement ou ponctuellement, que vous ayez de l'expérience ou simplement l'envie de **vous investir, partager vos compétences et vivre une belle aventure humaine**, votre aide est la bienvenue.

Vous souhaitez rejoindre l'aventure ?

N'hésitez pas à nous contacter au 063 37 20 00 ou par mail amelie.castaigne@cpasaubange.be pour en savoir plus. Chaque coup de main compte et **chaque bénévole fait la différence !**

Infos, conditions et avantages via le QR Code.

À 17 ans, Gabin fait revivre le parcours des soldats pour transmettre la paix

De la Normandie aux rues d'Halanzy, jusqu'aux portes de Berlin, Gabin Pisoni rêve de suivre la route des libérateurs de notre région. À 17 ans, ce passionné d'histoire fait de la mémoire un engagement et de la transmission une vocation.

En septembre, l'ancien cinéma d'Halanzy a replongé dans les années 1940 : photos de véhicules militaires, uniformes, radios, matériel médical et objets du quotidien y composaient l'exposition que Gabin faisait découvrir aux visiteurs.

Élève en dernière année à l'école de Differt, il a imaginé cette exposition sur la Seconde Guerre mondiale et le parcours des soldats de la Libération : un projet de transmission né d'une passion familiale.

Une histoire de famille

Son grand-père lui a transmis le goût du passé par les films regardés ensemble ; son père, collectionneur passionné par la Première Guerre mondiale, a nourri sa curiosité. En primaire, Gabin apportait des objets historiques pour ses exposés. « Je harcelais littéralement mes profs pour pouvoir en parler en classe [...] j'ai toujours aimé le faire », sourit-il.

L'exposition est née avec son ami Johan. Quand des problèmes de santé l'ont obligé à s'arrêter, Gabin a poursuivi : pièces, véhicules et réseau de collectionneurs ont donné naissance à une exposition documentée, vivante et humaine.

Dans les pas de la 5^e Division

Au cœur du projet, la 5^e Division d'infanterie américaine, dont le parcours fait écho à l'histoire locale. Pour Gabin, lieux et objets prennent sens dans l'itinéraire des hommes qui les ont utilisés.

Il rêve de refaire un jour ce parcours : partir des plages de Normandie, suivre la route des soldats à travers la France et la Belgique, les lieux de combats et de libération de notre région, puis poursuivre vers Berlin. Une manière de marcher dans les traces de l'Histoire.

Une exposition qui fait parler les objets

Les visiteurs ont découvert des pièces rares, dont un mortier de 81 mm, mais aussi des objets ordinaires alors loin de l'être : Nescafé, chocolat, chewing-gums, Coca-Cola ou radio.

Derrière ces objets, Gabin raconte les hommes : froid, faim, fatigue, difficulté de manger chaud et conditions de vie. Il dépasse l'image spectaculaire des véhicules et uniformes pour montrer ce que vivre une guerre signifiait, surtout aux enfants.

Une passion qui résonne dans les salles de classe

En septembre, plusieurs écoles, dont sa classe et ses professeurs, ont visité l'exposition. Ses camarades ont découvert un projet dont ils avaient sans doute entendu parler, mais aussi leur élève et ami dans un autre rôle : guide et passeur de mémoire.

Face aux élèves de la 1^{ère} à la 6^e primaire, il explique, répond aux questions, observe les réactions et adapte son récit, improvisant « au feeling ».

Ses professeurs saluent son investissement, malgré les cours manqués. Prendre la parole, transmettre, captiver et s'adapter à différents âges : pour ce futur instituteur, l'exposition fut un exercice grandeur nature. L'an prochain, il poursuivra ses études à Virton pour apprendre ce métier qui sonne comme une évidence.

De la mémoire locale à la grande Histoire

L'exposition ne s'est pas limitée aux objets. Au cercle Saint-Rémy, le public a aussi assisté à des projections d'archives et de reportages sur l'Occupation et la Libération de notre région.

Autre moment fort : le témoignage de Mme Ambroise, 94 ans, qui avait dix ans lors de la Libération d'Halanzy. Jamais montée dans un véhicule militaire en 1944, elle devait rejoindre l'exposition en Jeep américaine pour raconter ses souvenirs entre deux films : une rare rencontre entre mémoire vécue et celle que Gabin préserve.

Pour comprendre la chance de vivre en paix

Gabin ne se consacre pas à cette période par fascination pour la guerre, mais pour en montrer la réalité. Il veut que les jeunes comprennent ce que leurs aïeux ont vécu et mesurent la chance de grandir dans le confort et la paix. Il rappelle que des événements locaux, absents des livres, se découvrent dans les photos et les recherches : une mémoire précieuse à préserver, faire vivre et partager.

À 17 ans, Gabin a compris que la mémoire n'est pas immobile : elle se transmet, se raconte et se partage. Des plages de Normandie aux rues de notre région, jusqu'aux portes de Berlin, il espère suivre un jour le chemin de ceux qui l'ont parcouru avant lui. Pour continuer, à son échelle, à faire vivre cette histoire et transmettre aux enfants ces mots : « plus jamais ça ».



Repair Café. Jeter ? Pas question !

Le 2^d dimanche de chaque mois de 9h à 12h à la maison de quartier d'Aix-sur-Cloie, rue Reifenberg (sauf juillet et août).

Le Repair Café est une initiative proposée par des bénévoles afin de lutter contre le gaspillage en réparant vos objets cassés, abîmés ou en panne.

Infos et contact : Ville d'Aubange - service cohésion sociale
063/37 20 40 - 0499/19 09 80 -

cohesionsociale@aubange.be - repair cafe - Ville d'Aubange

Le pont de la rue de la Jonction remis à neuf



Au printemps 2027, le pont de la rue de la Jonction sera démoli puis reconstruit afin de garantir la sécurité des usagers. Une opération importante pour Athus, qui modifiera les habitudes de déplacement pendant plusieurs mois.

Le pont relie les deux parties de la cité et voit passer chaque jour quelque 18 000 véhicules. Sa fermeture temporaire privera donc Athus de l'un de ses principaux axes de franchissement.

200 jours pour reconstruire

Infrabel prévoit le début des opérations au printemps 2027, avec une fermeture de la voirie pendant la phase principale. Le futur soumissionnaire devra respecter un délai ferme de 200 jours calendrier. Il n'est pas encore connu au moment de la rédaction de cet article.

L'objectif est de permettre le retour de la circulation automobile avant la fin de 2027. La réouverture ne marquera toutefois pas la fin complète des interventions : des aménagements et finitions resteront nécessaires et pourront ponctuellement imposer des mesures de circulation, comme des feux.

Une démolition d'envergure

Une grue de forte capacité sera mobilisée pour la démolition. Les éléments démontés seront évacués par camions vers Arlon, avec un passage par l'Avenue de la Libération pour rejoindre l'autoroute. Certaines opérations se dérouleront de jour comme de nuit. Des nuisances sonores sont donc à prévoir durant ces phases.

Maintenir les réseaux et le passage

Une passerelle technique en forme de poutre en U protégera les gaines d'utilité publique, notamment celles de la fibre optique et de l'eau potable.

Un pont préfabriqué provisoire, limité à 13 tonnes, permettra de maintenir un franchissement pour la population locale, les services

de secours et les bus du TEC. Il permettra également d'isoler les usagers des vibrations liées aux opérations. Les services d'incendie ont rendu un avis positif sur le dispositif.

La mobilité au cœur des préoccupations

La fermeture du pont entraînera un report important du trafic. La rue de France sera notamment utilisée pour la circulation locale, tandis qu'une partie des véhicules empruntera l'Avenue de l'Europe, déjà régulièrement saturée. Des ralentissements et de la congestion sont donc à prévoir. L'objectif sera de préserver les accès aux différents secteurs d'Athus et le passage des services de secours.

Le pont provisoire permettra également aux bus de continuer à circuler. La plupart des lignes conserveront une desserte d'Athus, notamment via la Place des Martyrs. Certains parcours pourront être adaptés mais les écoles resteront accessibles.

Une réunion d'information le 14 octobre

Infrabel organisera une séance d'information publique le mercredi 14 octobre à 19 h, à la salle polyvalente. Des représentants seront présents pour présenter leur projet et répondre ainsi aux questions des habitants.

Début septembre, dans le cadre de la procédure de permis, le service urbanisme aubangeois a recueilli les remarques et observations des citoyens sur le projet porté par Infrabel. Ces remarques ont ensuite été prises en compte dans le cadre de l'avis rendu par le Collège communal sur le projet.

La période qui s'ouvrira au printemps 2027 apportera son lot de changements : itinéraires modifiés, circulation plus dense et nuisances ponctuelles.

La circulation automobile devrait reprendre avant la fin de l'année. Des aménagements complémentaires resteront toutefois à réaliser par la suite.

Les dernières réalisations du service Travaux

Ces derniers mois, le service Travaux a poursuivi ses interventions aux quatre coins de la Ville afin d'entretenir, d'améliorer et de sécuriser nos espaces et équipements publics. De l'entretien courant aux travaux de voirie, en passant par la rénovation de bâtiments communaux et l'aménagement des espaces publics, les équipes sont mobilisées au quotidien pour répondre aux besoins de la collectivité. Ces réalisations, parfois discrètes mais essentielles, contribuent directement à la qualité du cadre de vie des habitants et à la préservation du patrimoine communal.



Aménagement du chemin rue de la Frontière en empièchement perméable.



Remise en état du moine à Clémarais.



Parking moto à l'Hôtel de Ville, l'arbre anciennement présent a été planté ailleurs.



Remise en état d'un escalier et d'un garde-corps rue des Chasseurs ardennais.



Rue du Stade, création d'un terrain de pétanque.



Rue du Centre, aménagement devant la future exposition permanente « Athus et l'Acier ».

Des couples mis à l'honneur



Voici les couples célébrés ce samedi 20 juin à Aubange.

65 ans de mariage:

Monsieur et Madame TRICHIES – BECKER, 6791 ATHUS.

60 ans de mariage

Monsieur et Madame CLAUSSE – BRION, 6791 ATHUS.

Monsieur et Madame NICOLAS – MULLER, 6791 ATHUS.

Monsieur et Madame SPOIDEN – BERTRAND, 6790 AUBANGE.

50 ans de mariage

Monsieur et Madame PASQUIER – PIERRE, 6792 BATTINCOURT.

Monsieur et Madame CHAMPAGNE – LINERS, 6792 HALANZY.

Monsieur et Madame CAREME – GIRONDINO, 6791 ATHUS.

Monsieur et Madame DI DOMIZIO – ETIENNE, 6790 AUBANGE.

Monsieur et Madame CLEMEN – NICOLAS, 6791 ATHUS.

Qu'importe l'hébergement, il doit être enregistré !

À l'occasion du début de la saison estivale, **Tourisme Wallonie** souhaite rappeler aux exploitants d'hébergements touristiques l'importance de procéder à l'enregistrement de leur établissement.

Depuis 2017, **tout hébergement touristique proposé à la location en Wallonie doit obligatoirement être enregistré** auprès de Tourisme Wallonie. Cette obligation concerne notamment les gîtes, chambres d'hôtes, meublés de vacances, hébergements insolites, terrains de camping ainsi que les aires de motor-homes.

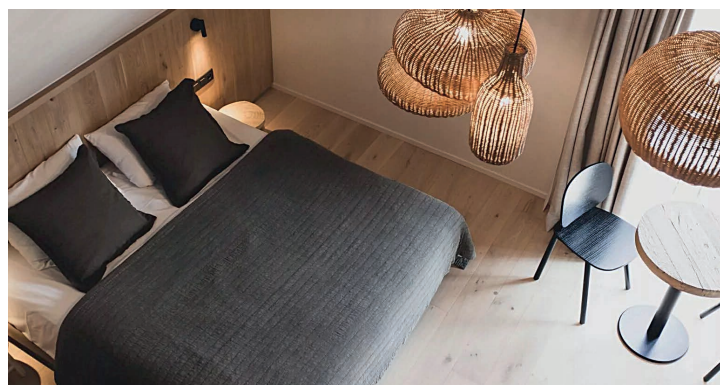
L'objectif principal de cette démarche est de **garantir la sécurité des touristes**. L'enregistrement est entièrement **gratuit** et nécessite notamment la transmission d'une attestation de sécurité incendie ainsi que d'un extrait de casier judiciaire de l'exploitant.

Si vous proposez un hébergement touristique, nous vous invitons à vérifier que celui-ci est bien enregistré et, si ce n'est pas encore le cas, à effectuer les démarches dans les meilleurs délais.

Toutes les informations utiles ainsi que la procédure d'enregistrement sont disponibles sur le site de Tourisme Wallonie :

<https://www.tourismewallonie.be/hebergements/>

En enregistrant votre hébergement, vous contribuez à offrir aux visiteurs un accueil de qualité et à renforcer l'attractivité touristique de notre territoire.



Connect my home, le service incontournable pour faciliter vos raccordements

Vous construisez ou rénovez votre habitation ? C'est un projet passionnant... mais qui demande une bonne dose d'organisation. Pour vous aider à gagner du temps et à éviter la complexité administrative, ORES, RESA, la SWDE, Orange et Proximus collaborent depuis plusieurs années maintenant pour vous offrir un service qui a largement fait ses preuves : Connect my Home.

Grâce à une seule demande, vos raccordements à l'électricité, au gaz naturel, à l'eau ainsi qu'aux services télécoms (téléphone, TV, internet) peuvent être coordonnés et réalisés en une seule journée.

Un service simple et efficace

Le principe est clair :

Rendez-vous sur **www.connectmyhome.be**, introduisez une unique demande et sélectionnez les raccordements souhaités.

Les opérateurs partenaires analysent la possibilité de les réaliser en synergie.

- **Si votre demande est éligible, un interlocuteur unique** prend en charge l'ensemble de votre dossier, de l'analyse technique à la coordination des travaux.
- **Si votre projet ne peut pas bénéficier de Connect my Home**, vous êtes informé et votre demande est directement transmise aux opérateurs concernés, qui vous recontacteront.

Depuis plusieurs années, ce fonctionnement a fait ses preuves et simplifie la vie de milliers de clients.

Votre temps est précieux

Avant Connect my Home, il fallait contacter chaque opérateur séparément, gérer plusieurs rendez-vous, coordonner les travaux et parfois poser plusieurs jours de congé.

Désormais Connect my Home prend tout en main via :

- une seule demande ;
- un seul interlocuteur ;
- une seule date de réalisation des raccordements ;
- raccordements standards gratuits à Orange et à Proximus : votre habitation est prête pour l'opérateur télécom de votre choix. Il vous suffira ensuite de le contacter pour activer vos services (téléphone, TV, internet) ;
- Une coordination optimale entre les opérateurs, pour un chantier plus rapide et mieux organisé.

Connect my Home : accessible à tous ?

Votre demande est soumise à certains critères techniques (localisation, configuration du terrain, réseau disponible...).

Votre conseiller clientèle analysera votre situation et vous informera clairement, avec vos offres de prix, de la possibilité d'activer ou non le service Connect my Home.

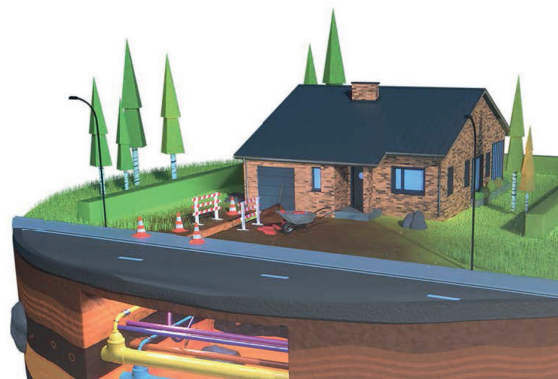
Comment introduire votre demande ?

Rien de plus simple :

Rendez-vous sur www.connectmyhome.be

et complétez le formulaire en ligne.

Un conseiller clientèle prendra ensuite contact avec vous pour faire avancer votre dossier.



resa



Sécul-Village

L'ÉVÉNEMENT DÉCOUVERTE

POUR TOUTE LA FAMILLE, LES CURIEUX
ET LES PASSIONNÉS !



SAMEDI
10
OCTOBRE
2026



10H00
À
18H00



MESSANCY
SHOPPING CENTER
CORA

AU RENDEZ-VOUS



POLICE



DÉFENSE /
ARMÉE



SERVICES DE
PRÉVENTION
ET SÉCURITÉ



APPRENDRE, ÉCHANGER, S'AMUSER !

À VIVRE EN FAMILLE !





Conseil communal : les décisions marquantes du printemps



D'avril à juin, le Conseil communal a poursuivi ses travaux autour de plusieurs dossiers structurants pour Aubange : aménagement du territoire, sécurité, finances, environnement ou encore soutien aux initiatives locales. Retour sur les principales décisions.

13 avril 2026 : transformer le quartier du Brüll

- À Athus, le quartier du Brüll s'apprête à changer de visage. Le Conseil communal a approuvé le cahier spécial des charges du projet de requalification, inscrit dans le portefeuille FEDER 2021-2027. Au programme : un réseau de mobilité douce, un arboretum, une passerelle accessible aux PMR, une cabane pédagogique et une gestion hydraulique repensée de la Messancy. Le marché de travaux est estimé à 1.214.039,01 € HTVA.
- La séance a également été marquée par l'adoption d'une motion en faveur de l'apprentissage d'une des deux autres langues nationales en 3^e primaire avec une préférence pour l'allemand au regard de la proximité du Luxembourg.
- Côté logement, un nouveau permis de location, valable 5 ans, devient obligatoire pour les logements collectifs et les logements individuels de moins de 28 m². Des espaces fermés pour les vélos et les poubelles devront également être prévus.
- Le Conseil a par ailleurs organisé la transition liée à la fin de la fonction de directeur financier commun à la Ville et au CPAS, avec la perspective d'un recrutement propre au CPAS d'ici fin 2026. Des délégations de marchés publics inférieures à 5.000 € HTVA ont enfin été accordées à plusieurs services communaux.
- Trois associations ont bénéficié d'un soutien de 100 € : Oxfam Solidarité (participation d'une équipe locale à l'Oxfam Trailwalker), « Sauvons Bambi » et « Accompagner Lorraine ».

11 mai 2026 : donner un nouvel élan au marché d'Athus

- Pour accompagner le nouveau marché d'Athus rue du Centre, le Conseil a décidé à l'unanimité de rendre gratuit l'emplacement des commerçants ambulants.
- La Ville et le CPAS ont également poursuivi leur concertation autour des modifications du statut général du personnel et des comptes annuels 2025 du CPAS.

8 juin 2026 : sécurité, finances et territoire

- À l'approche de l'été, deux ordonnances de police sont venues renforcer les mesures de tranquillité publique dans certaines zones d'Athus, du 15 juin au 15 septembre. Elles prévoient notamment des contrôles d'identité systématiques et l'interdiction de détenir ou consommer de l'alcool sur l'espace public, hors Horeca et terrasses autorisées.
- Sur le plan financier, les comptes 2025 de la Régie Communale Autonome, du CPAS et de l'Agence de Développement Local ont été approuvés. Le CPAS clôture l'exercice sur un boni budgétaire comptable de 191.335,14 € à l'ordinaire.
- Le Conseil a également approuvé l'intégration de Chiny au Parc naturel de Gaume et la reconduction, pour 30 ans, du bail emphytéotique avec le Royal Club Sportif de Halanzy, pour un euro par an.
- Enfin, plusieurs promotions ont été ratifiées au sein des services communaux et une réserve de recrutement d'aides-cuisiniers a été créée.

Tous les PV de conseil depuis 2021





Cambriolages : quelques gestes simples peuvent faire toute la différence

Les cambriolages restent une réalité à laquelle chacun peut être confronté. Si le risque ne peut jamais être totalement écarté, il peut être considérablement réduit en adoptant quelques mesures de prévention simples et efficaces. La meilleure façon de lutter contre les cambriolages est souvent de les empêcher de se produire.

C'est dans cet objectif que la Ville d'Aubange, la Zone de police Sud-Luxembourg et les Partenariats Locaux de Prévention (PLP) unissent leurs efforts afin de sensibiliser la population aux bons comportements à adopter. Sécuriser son habitation, rester vigilant et renforcer la solidarité entre voisins sont autant d'actions qui se sont avérées efficaces pour contribuer à la sécurité de tous.

En outre, le Collège communal a décidé de rallumer l'éclairage public durant la nuit, tant en semaine que durant le week-end, mais de manière tamisée, permettant ainsi de maintenir les rues et les quartiers éclairés et de renforcer le sentiment de sécurité.



Les cambrioleurs recherchent avant tout la facilité

Contrairement aux idées reçues, les cambrioleurs ne ciblent pas uniquement les grandes villas ou les maisons isolées. Ils choisissent surtout les habitations qui semblent faciles à pénétrer. Une porte non verrouillée, une fenêtre laissée ouverte en oscillo-battant, une échelle oubliée dans le jardin ou une absence trop visible constituent autant d'occasions qu'ils savent exploiter.

Autre idée largement répandue : les cambriolages auraient principalement lieu la nuit. En réalité, **la majorité des vols sont commis en pleine journée**, lorsque les occupants sont au travail, à l'école ou simplement partis faire des courses. Les auteurs profitent alors de l'absence des habitants et de la tranquillité du quartier.

Le saviez-vous ?

Un cambrioleur n'a besoin que de 5 à 15 minutes pour fouiller une habitation.

En outre, les études montrent que **95 % des cambrioleurs abandonnent leur tentative après environ trois minutes de résistance**. Quelques secondes ou quelques minutes supplémentaires peuvent donc suffire à protéger votre habitation.

Les erreurs que nous faisons sans nous en rendre compte

Beaucoup de cambriolages sont facilités par de petites habitudes du quotidien.

Qui n'a jamais pensé : « Je ne pars que dix minutes, inutile de fermer toutes les fenêtres » ? Pourtant, une courte absence est largement suffisante pour permettre une intrusion.

De même, une fenêtre en position oscillo-battante n'est pas une protection. Même située à l'étage, elle peut être atteinte à l'aide d'une échelle, d'un muret, d'une gouttière ou simplement d'un mobilier de jardin. Elle peut ensuite être forcée en quelques secondes.

Autre erreur fréquente : croire que l'alarme suffit à elle seule. Encore faut-il penser à l'activer, y compris lorsqu'on quitte son domicile pour une course ou pour conduire les enfants à une activité.

D'autres comportements rencontrés par la police lorsqu'elle se déplace sur des cambriolages facilitent également la tâche des voleurs :

- laisser une clé sous un paillason ou dans un pot de fleurs ;
- laisser une clé dans la serrure côté intérieur ;
- laisser une échelle à l'extérieur ;
- laisser un abri de jardin ouvert ;
- exposer des objets de valeur derrière une fenêtre ;
- annoncer son départ en vacances sur les réseaux sociaux avant son retour.

Pris séparément, ces gestes semblent anodins. Ensemble, ils rendent malheureusement une habitation beaucoup plus attractive.

Une maison qui paraît occupée est une maison plus sûre

Avant de passer à l'acte, les cambrioleurs observent souvent leur environnement. Une boîte aux lettres débordante, des volets fermés plusieurs jours d'affilée ou une pelouse manifestement non entretenue sont autant d'indices qui trahissent une absence prolongée.

Lorsque vous partez en vacances, quelques précautions permettent de limiter ce risque :

- Demandez à un voisin ou à un proche de relever régulièrement votre courrier ;

Citoyenneté

- Faites ouvrir et fermer les volets à différents moments de la journée;
- Si vous partez en été, faites entretenir votre jardin si nécessaire.

L'objectif n'est pas de tromper parfaitement un cambrioleur, mais simplement de créer un doute. Or, le doute est souvent suffisant pour qu'il renonce.

Quelques aménagements peuvent aussi faire la différence

Sécuriser son habitation ne signifie pas nécessairement entreprendre de gros travaux. Certaines améliorations sont particulièrement efficaces :

- ajouter des verrous aux portes et aux fenêtres ;
- placer un éclairage extérieur avec détecteur de mouvement à l'avant et à l'arrière de la maison ;
- utiliser un programmateur d'éclairage intérieur pendant les absences ;
- installer une serrure multipoints sur les portes extérieures.

Ces dispositifs augmentent le temps nécessaire pour pénétrer dans l'habitation et accroissent le risque d'être vu ou entendu.

La police aussi dans un rôle de prévention

La prévention ne repose pas uniquement sur les habitants. La Zone de police Sud-Luxembourg propose un service de surveillance entièrement gratuit lorsque vous vous absentez pendant plusieurs jours.

Vous pouvez demander une surveillance de votre habitation durant votre absence. Des patrouilles effectueront régulièrement des passages devant votre domicile et, en cas d'anomalie, les personnes de contact que vous aurez désignées seront immédiatement averties.

Les voisins : les premiers acteurs de la prévention

Aucune caméra, aucune serrure et aucune alarme ne remplacent la vigilance d'un voisin attentif.

C'est tout l'objectif des **Partenariats Locaux de Prévention (PLP)** : permettre aux citoyens, à la police et à la Ville de collaborer afin d'améliorer la sécurité dans les quartiers.

Les membres des PLP signalent les comportements suspects observés dans leur environnement. Après analyse, la police peut diffuser rapidement des messages d'information ou d'alerte à l'ensemble des membres du réseau.

Au-delà de cet échange d'informations, les PLP renforcent également les liens entre voisins. Un quartier où les habitants se connaissent et restent attentifs les uns aux autres constitue un environnement beaucoup moins favorable aux cambrioleurs.

En cas de comportement suspect, chaque minute compte

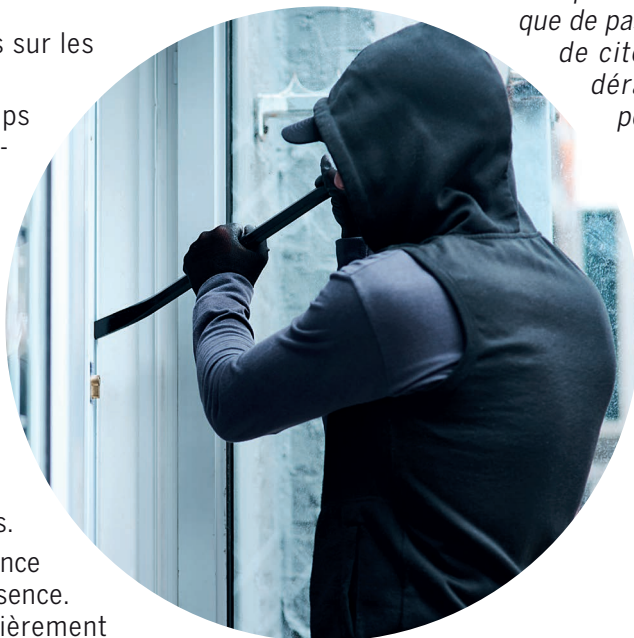
Vous remarquez un véhicule qui effectue plusieurs passages inhabituels ? Une personne qui semble observer les habitations ou tenter d'ouvrir des portails ? Un comportement qui vous paraît anormal ?

N'attendez pas, appelez immédiatement le 112.

Les réseaux sociaux ne remplacent jamais un appel aux services de secours. Une intervention rapide peut permettre d'empêcher un cambriolage ou d'interpeller ses auteurs.

Poster le signalement sur les réseaux sociaux avant d'appeler le 112 fait perdre de précieuses minutes à la police et les chances d'attraper les voleurs.

Chaque signalement est important. L'Inspecteur Principal Perreaux de la division d'Athus rassure : *« En cas de doute, n'hésitez pas à nous contacter. Nous préférons vérifier une situation qui s'avère finalement sans gravité plutôt que de passer à côté d'un fait important. Trop de citoyens pensent encore qu'ils vont déranger la police en appelant. C'est pourtant tout le contraire : nous avons besoin d'être informés au moment des faits pour que notre intervention puisse être utile. Avant de publier une information ou un message sur les réseaux sociaux, pensez d'abord à prévenir la police. Un simple appel peut nous permettre d'agir rapidement afin que les vérifications et les éventuelles interventions puissent être réalisées sans délai. »*



Derrière les drones : les coulisses de la Fête nationale



© Matrix Drone Shows



© Raphaël Laurent



© Matrix Drone Shows



© Matrix Drone Shows

Cette année encore, le ciel d'Athus s'est illuminé d'une manière bien particulière. Depuis plusieurs années, plutôt que de miser sur un feu d'artifice traditionnel, l'ADL et une association locale mettent à l'honneur un show de drones lumineux, en collaboration avec la Ville d'Aubange. Cette année, comme l'édition précédente, c'est Festiv'Athus qui porte l'organisation aux côtés de l'ADL.

Mais pourquoi ce choix ? Pourquoi le site du Brüll et quel investissement représente un tel spectacle ? Derrière ces 17 minutes de show se cachent de nombreuses étapes de préparation, des exigences de sécurité strictes et un véritable travail de création. Pour découvrir les coulisses de ce spectacle, rencontre avec Jonathan, de l'ADL, qui nous dévoile les secrets de sa préparation.

Pourquoi toujours à Athus ?

Le choix du site du Brüll ne doit rien au hasard. Il bénéficie d'un SORA, une étude de sécurité spécifique aux opérations de drones, qui permet d'encadrer les vols et de définir précisément les zones à respecter. Parmi les principales contraintes : les drones ne peuvent pas survoler le public, les habitations ou encore certaines infrastructures sensibles, comme les lignes à haute tension. Un cadre indispensable pour garantir la sécurité du spectacle et de ses spectateurs.

De plus, le site présente une **excellente visibilité** grâce à son espace particulièrement dégagé. Le terrain, qui est à la fois plat et en bon état, appartient par ailleurs à la Ville, ce qui facilite grandement l'organisation. En outre, il permet d'accueillir le public

dans des conditions optimales de confort et de sécurité.

Pourquoi un budget plus élevé qu'un feu d'artifice ?

Un show de drones représente, en effet, un investissement plus important qu'un feu d'artifice traditionnel. Toutefois, ce coût ne se limite pas aux seuls appareils. Il inclut également du matériel informatique, des antennes, des logiciels spécialisés, des assurances, la programmation du spectacle ainsi que les droits musicaux.

Pour le spectacle proposé à Athus, **210 drones** sont mobilisés, pour un coût d'environ **36.500€ TVAC**. À cela s'ajoute une répartition de TVA spécifique : 6 % pour la partie spectacle vivant et 21 % pour la partie technologique.

En outre, les drones sont assemblés en France. Ce choix implique certes un coût légèrement supérieur, mais il offre également un avantage non négligeable : un service après-vente plus proche et un contact direct avec le fabricant en cas de besoin.

Un spectacle créé sur mesure

Les 17 minutes de spectacle, composées de **17 figures**, ne proviennent pas d'un catalogue standardisé. Bien au contraire, le show est entièrement conçu sur mesure pour l'événement.

Cette année, **l'ADL a travaillé étroitement avec le prestataire autour du thème de la mer**, en partageant leurs idées, leurs inspirations et les effets souhaités. Ensuite, le prestataire propose la musique, les visuels des figures ainsi qu'une simulation complète du spectacle.

Citoyenneté

Ainsi, l'objectif est de créer une expérience dynamique et captivante. À titre d'exemple, une méduse trop statique aurait perdu de son impact visuel. C'est pourquoi ses filaments ont été animés afin de donner une véritable impression de mouvement et de fluidité.

On pourrait d'ailleurs presque parler de « **metteur en ciel de drones** », tant le travail artistique est précis et scénarisé.

Une organisation très encadrée

Un tel spectacle ne peut évidemment pas s'improviser. Pour ce type de prestation, la Ville passe par un **marché public** et élabore un cahier des charges avec les services concernés. Parmi les éléments indispensables figure notamment l'autorisation nécessaire pour effectuer les vols de drones en Belgique. Cette étape permet de s'assurer, avant le jour J, que toutes les conditions nécessaires sont réunies et d'éviter les mauvaises surprises.

La création du show se fait ensuite en étroite collaboration avec le prestataire, notamment lors de réunions en visioconférence. L'ADL y présente ses idées, tandis que le prestataire propose des solutions techniques et artistiques adaptées. Progressivement, le spectacle prend forme.

Par ailleurs, certains éléments sont systématiquement intégrés, comme le drapeau belge et le logo de la Ville d'Aubange, visibles dès le début du show.

Il est important de souligner que ce format reste encore peu répandu en Wallonie. En effet, **Aubange a été la première commune wallonne à proposer un show de drones**, ce qui en fait une démarche pionnière.

Pourquoi changer de thème chaque année ?

L'un des grands avantages de ce type de spectacle réside dans sa capacité de renouvellement. Ainsi, après des thèmes comme l'espace ou les Jeux olympiques, la mer a été choisie cette année afin de proposer une nouvelle expérience.

En outre, ce choix permet de se démarquer. Plutôt que de reproduire un feu d'artifice identique à celui que l'on retrouve dans de nombreuses communes, la ville fait le pari de l'innovation et de l'originalité.

Par conséquent, les réactions du public sont souvent très positives : beaucoup de spectateurs filment le spectacle, tandis que d'autres observent avec fascination les figures qui évoluent

dans le ciel. Certes, certains regrettent encore les feux d'artifice, mais globalement, la curiosité et l'enthousiasme dominent.

Un spectacle qui demande aussi de la logistique

Le jour J, les équipes techniques arrivent dès 18 h afin d'installer et de tester l'ensemble du matériel. En effet, tout doit être vérifié avec rigueur : alimentation électrique, antennes, systèmes de pilotage et sécurité générale.

En outre, le spectacle est enrichi par six lasers et des effets de fumée, qui viennent renforcer l'ambiance visuelle et immersive.

Pendant ce temps, l'ADL et Festiv'Athus assurent la coordination générale de l'événement, en veillant notamment aux besoins des différents intervenants. Festiv'Athus prend également en charge la gestion des prestataires liés à la restauration et aux boissons, ainsi que leur organisation logistique.

Le choix des drones répond également à certaines préoccupations liées aux feux d'artifice.

Il n'y a pas d'explosion ni de projection de résidus pyrotechniques dans le ciel. Le spectacle est donc moins impactant sur ce plan pour l'environnement et la faune. Il reste néanmoins une nuisance sonore liée à la musique diffusée pendant le spectacle. Comme pour tout événement, cette dimension doit être prise en compte.

Autre avantage : contrairement à un feu d'artifice, un épisode de forte chaleur n'empêche pas en lui-même l'organisation du spectacle. Les conditions météorologiques restent toutefois déterminantes : la pluie et surtout le vent peuvent empêcher le vol des drones.

Derrière 17 minutes de spectacle...

Lorsque les drones apparaissent dans le ciel, le public ne perçoit que le résultat final. Pourtant, en amont, il y a eu un long travail combinant sécurité, réglementation, marché public, conception artistique, programmation, musique, installation et coordination.

Par conséquent, le choix pleinement assumé : proposer à Athus un spectacle innovant, renouvelable et entièrement conçu sur mesure, tout en offrant chaque année une expérience différente et surtout gratuite pour le public.

Et désormais, lorsque vous verrez une méduse lumineuse se déployer dans le ciel, vous saurez qu'elle est le fruit d'un travail minutieux de « mise en scène du ciel », pensé dans les moindres détails.

La Ville recrute

Consultez nos offres sur aubange.be



Le protoxyde d'azote : un fléau pour l'environnement et votre santé

Le protoxyde d'azote, ou N_2O , aussi appelé « gaz hilarant », est utilisé dans l'alimentaire comme gaz propulseur pour les siphons à chantilly et, en médecine, associé à l'oxygène, pour soulager la douleur lors de certains soins.

Depuis quelques années, il est détourné à des fins récréatives, notamment par certains jeunes, pour ses effets euphorisants de courte durée. Son inhalation n'est pourtant pas sans danger : une consommation répétée ou importante peut entraîner des troubles neurologiques, parfois durables.

De plus en plus de bonbonnes sont retrouvées dans les rues, les espaces verts, les fossés, le long des routes ou dans la nature. Ces déchets nuisent au cadre de vie et posent des problèmes de sécurité, de santé publique et d'environnement.

Des conséquences pour l'environnement

Les bonbonnes usagées ne doivent jamais être abandonnées dans l'espace public ou dans la nature. Ces récipients métalliques ayant contenu un gaz sous pression constituent une pollution physique et peuvent dégrader les sols, les cours d'eau ou les zones humides.

Elles représentent aussi un risque pour la faune, qui peut se blesser ou ingérer de petits éléments liés à ces déchets.

Jetées dans les poubelles classiques, elles peuvent arriver dans les centres de tri ou de traitement des déchets, avec un risque pour les travailleurs et les équipements. Leur abandon favorise les dépôts sauvages et nuit à la propreté ainsi qu'à l'image de notre

Ville. Chaque année, nos ouvriers communaux ramassent plus d'une vingtaine de bonbonnes abandonnées dans la Ville : dans les rivières, la nature, les rues et parfois sur la chaussée.

Un enjeu pour le climat

Le protoxyde d'azote est un puissant gaz à effet de serre. Rejeté dans l'atmosphère, il contribue au réchauffement climatique et à la dégradation de la couche d'ozone.

La consommation détournée de ce gaz et l'abandon des bonbonnes soulèvent donc des enjeux de santé, sécurité, propreté et protection de l'environnement.

Une bonbonne vide ?

Le bon réflexe : le parc à conteneurs !

Ne jetez jamais une bonbonne de protoxyde d'azote dans une poubelle ordinaire et ne l'abandonnez pas dans la rue ou la nature. Elle doit être rapportée au parc à conteneurs pour être traitée dans la filière appropriée.

Les bons réflexes

- Ne pas abandonner les bonbonnes dans la rue, les parcs, les fossés ou la nature.
- Ne pas les jeter dans une poubelle classique.
- Ne pas les percer, les écraser ou les brûler.
- Les conserver de manière sûre et les rapporter au parc à conteneurs.



Je suis un consommateur de

PROTOXYDE D'AZOTE

« On m'avait dit que ce serait drôle... »

... mais on ne m'avait pas parlé de tout le reste... »

Risques pour la santé, pour la conduite, effets indésirables... **Informez-vous !**

* N_2O gaz hilarant mais pas seulement !

Logos: R.E.L.I.A., Service public, 4e République, 100% Santé, Prévention

Une consommation régulière de protoxyde d'azote peut entraîner une dépendance, avec un besoin croissant de consommer malgré ses conséquences. Un usage répété expose notamment à des troubles neurologiques et à une carence fonctionnelle en vitamine B12. En cas de difficulté à arrêter, un accompagnement médical ou spécialisé est recommandé.

S.A.P. Service Accueil et Prévention (Service public actif en matière d'assuétudes et de toxicodépendance)

Tél : 063 / 38 87 16



De nouvelles zones bleues à Athus !

Dès le 1^{er} janvier 2027, deux nouvelles zones bleues verront le jour dans l'entité d'ATHUS. Cette décision a été validée à l'unanimité lors du Conseil communal du 14 septembre 2026. Ainsi, le centre-ville sera partagé en quatre zones distinctes :

- ATHUS-GARE (zone actuelle, légèrement modifiée au vu de l'arrivée de la nouvelle zone ATHUS-CENTRE);
- ATHUS-CENTRE (la Grand-Rue et ses rues adjacentes);
- ATHUS-FRONTIERE (la rue de Rodange et ses rues adjacentes);
- ATHUS-HÔTEL DE VILLE (zone actuelle, parking de l'Hôtel de ville).

Pour rappel, la zone bleue limite la durée de stationnement sur les rues définies par un règlement complémentaire de police. Pour pouvoir y stationner, il est obligatoire d'apposer son disque de stationnement de façon entièrement lisible sur le pare-brise de son véhicule ou de bénéficier d'une vignette de stationnement riverain.

Tous les riverains concernés par les zones bleues recevront par courrier les conditions d'obtention de la vignette de stationnement 2027.

Une vignette gratuite est distribuée à tous les membres du personnel soignant qui exercent au domicile de leur patient, sur présentation d'une attestation de l'employeur, du certificat d'immatriculation et de la carte d'identité du demandeur.

Pour plus de renseignements, rendez-vous au service mobilité (22 rue Haute 6791 ATHUS).

Mail : mobilite@aubange.be Tel : 063/43 03 44

Le p'tit rappel du Code de la Route

Panneau marquant le début d'une zone bleue : zone dont le stationnement a une durée limitée dans le temps. Ce signal est régulièrement accompagné d'un panneau additionnel indiquant la durée maximale autorisée (2 h, 5 h, 30 min, ...).

Dans ces zones, il est obligatoire d'apposer son disque ou sa vignette de stationnement de façon entièrement lisible derrière le pare-brise du véhicule.

À ne pas confondre avec ...

Panneau marquant le début d'une zone sur laquelle le stationnement est strictement réservé aux voitures. Sur le territoire de la Ville d'AUBANGE, ce signal est accompagné de l'additionnel « MAX. 5,25 M », ce qui signifie que les véhicules de plus de 5,25 m sont interdits dans la zone.

Les véhicules qui ne peuvent pas stationner dans cette zone sont invités à stationner sur les parkings de délestage mis à disposition dans chaque entité du territoire.

ZONE

ZONE


Zones bleues à Athus dès janvier 2027

Zone Athus-gare :

- Durée max 5h
- De 6h à 18h
- Vignette riverain GA

Zone Athus-Hôtel de ville :

- Durée max 2h - De 8h à 17h
- Vignette personnel communal

Zone Athus-centre :

- Durée max 5h, excepté Grand-Rue, de la Jonction et de la Liberté et parking bibliothèque et carrefour Centre-Houillon limités à 2h
- De 9h à 18h
- Vignette riverain CE

Zone Athus-frontière:

- Durée max 5h, excepté rue de Rodange limitée à 2h
- De 9h à 18h - Vignette riverain QF

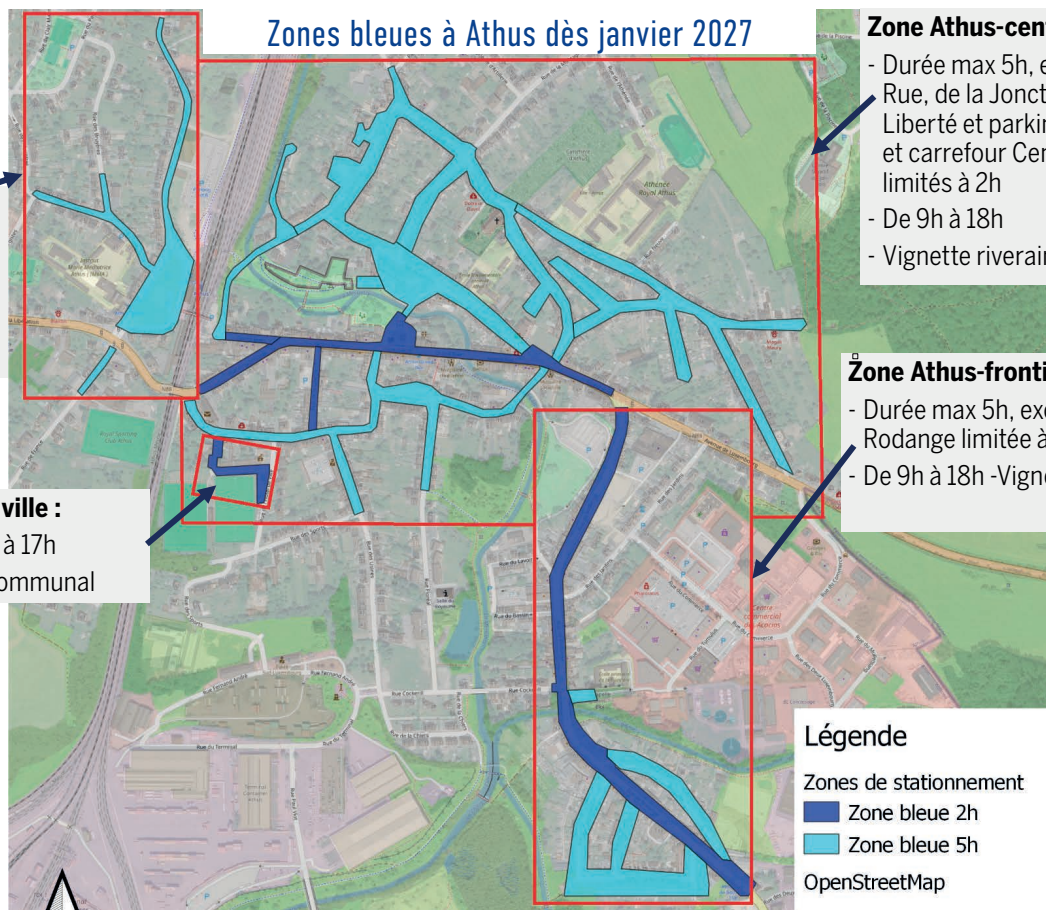
Légende

Zones de stationnement

■ Zone bleue 2h

■ Zone bleue 5h

OpenStreetMap



Un nouveau nid pour la crèche des Poussins



La crèche *Les Poussins* s'apprête à franchir une étape importante de son histoire. Après plusieurs décennies au service des familles, son bâtiment actuel laissera prochainement place à une toute nouvelle infrastructure, pensée pour répondre aux besoins d'aujourd'hui et de demain. Plus moderne, plus fonctionnelle et plus spacieuse, cette future crèche permettra d'offrir un environnement encore mieux adapté aux enfants, aux familles et aux professionnels de la petite enfance.

Afin de permettre cette reconstruction, une organisation temporaire est mise en place grâce au soutien de la Ville d'Aubange. Cette solution garantit la continuité de l'accueil tout au long des travaux, sans interrompre le service rendu aux familles.

Concrètement, les sections des Hirondelles et des Colibris sont dorénavant accueillies à la Maison du Pêcheur, rue Floréal à Athus.

Les Cygnes rejoindront les locaux de l'accueil extrascolaire, rue Houillon, tandis que les Cigognes resteront dans leur bâtiment actuel, rue Houillon. Les deux sites ne sont séparés que de quelques centaines de mètres.

Depuis plusieurs mois, les équipes des Poussins préparent activement cette transition. Chaque espace a été réfléchi avec soin afin de recréer un environnement rassurant et familier pour les enfants. Le mobilier, les jeux et les repères qui rythment



Jeunesse



leur quotidien les ont accompagné dans ce changement de lieu. Plus qu'un simple déménagement, il s'agit d'un véritable projet collectif, porté par des professionnels engagés, soucieux d'offrir aux enfants une transition sereine et sécurisante.

L'essentiel, lui, ne changera pas : les équipes éducatives resteront les mêmes, tout comme les groupes d'enfants et les habitudes de chaque section. Les nouveaux locaux offriront quant à eux des espaces lumineux, fonctionnels et adaptés à la petite enfance, avec plusieurs dortoirs, des espaces extérieurs sécurisés et des lieux favorisant les échanges avec les familles.



Cette organisation a été validée par l'ONE à l'issue d'une série d'aménagements et de travaux de mise en conformité réalisés afin de garantir un accueil répondant pleinement aux exigences de sécurité, de qualité et de bien-être des enfants.

Au-delà de cette période transitoire, ce projet marque une étape majeure pour la petite enfance à Aubange. Il témoigne d'une volonté commune d'investir durablement dans l'accueil des jeunes enfants et de proposer, demain, une crèche moderne, accueillante et tournée vers l'avenir, où le bien-être des enfants restera, plus que jamais, au cœur de toutes les priorités.

« Été solidaire », nos jeunes en action

Cet été, 16 jeunes ont consacré quelques semaines de leurs vacances à la collectivité dans le cadre d'un projet citoyen. Leur mission : contribuer à l'aménagement de nouvelles aires de jeux pour les enfants.

Ils ont ainsi participé à la réalisation d'aires de jeux rues des Hirondelles et des Merles ainsi que dans le nouveau quartier de Bikini.

Une expérience concrète et utile, qui permet à ces jeunes de s'impliquer dans la vie de leur ville tout en contribuant à améliorer les espaces publics et le cadre de vie des habitants.



Projet Cap sur la rentrée 2026



Cet été, 20 jeunes, de la 1^{ère} à la 6^e secondaire, ont participé au projet « Cap sur la rentrée », organisé par le Service Jeunesse.

Pendant deux semaines, ils ont pu profiter d'un espace calme et encadré pour reprendre progressivement le rythme, revoir certaines matières, poser leurs questions et se préparer à la rentrée scolaire.

Au-delà des révisions, le projet leur a également permis de travailler différentes compétences utiles au quotidien : organisation, méthode de travail, autonomie, gestion du stress et confiance en soi.

Grâce à l'accompagnement de l'équipe présente et des différents intervenants, chacun a pu avancer à son rythme et selon ses besoins, dans une ambiance bienveillante et conviviale.

Les jeunes ont également partagé leur avis à travers une enquête de satisfaction. Les retours sont globalement très positifs, et les fruits frais découpés avec soin chaque jour semblent avoir remporté un franc succès ! Seul petit bémol signalé – et qui revient presque chaque année : les vaches voisines, visiblement déterminées à participer elles aussi au projet, mais sans toujours respecter le calme nécessaire au travail... Il faudra encore négocier leur collaboration pour la prochaine édition !

Un grand merci aux parents pour leur confiance, mais aussi aux jeunes pour leur bonne humeur, leur respect et leur implication. Venir travailler pendant les vacances n'est pas toujours très motivant... et pourtant, ils ont largement contribué à rendre ces matinées enrichissantes et agréables !

Merci également aux bénévoles qui, par leur présence, leur disponibilité et leur envie de transmettre, contribuent chaque année à faire vivre ce projet et à offrir aux jeunes un accompagnement de qualité.

Bravo et merci à tous pour cette belle énergie, et maintenant... cap sur une nouvelle année scolaire pleine de succès !

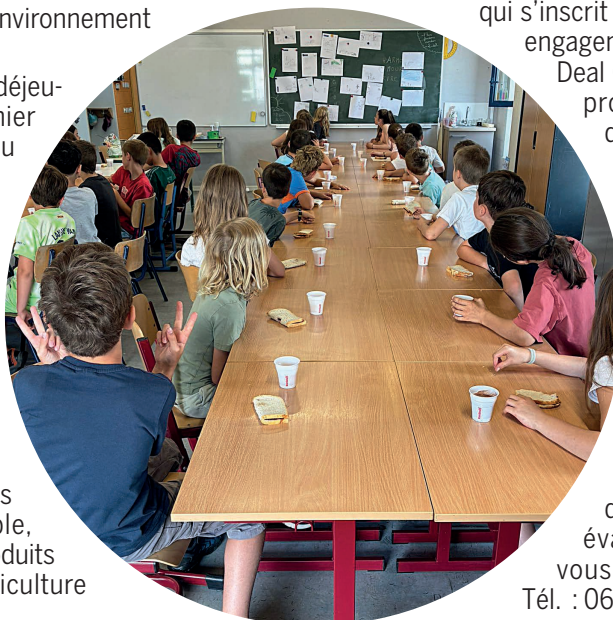
La Ville engagée dans le programme « Green Deal Cantine Durable »

Des petits déjeuners équitables dans les écoles

Engagée depuis plusieurs années dans le programme « Green Deal Cantine Durable », la Ville œuvre en faveur d'une alimentation plus saine, locale et respectueuse de l'environnement au sein des collectivités.

Dans ce cadre, elle a financé les petits déjeuners équitables organisés en juin dernier dans les établissements scolaires du territoire communal, permettant à 1.380 élèves de partager un moment à la fois convivial et pédagogique autour de l'alimentation durable.

Ces petits déjeuners ont été proposés aux élèves de l'enseignement maternel, primaire et secondaire, tant des écoles communales que des écoles libres. Ils avaient pour objectif de sensibiliser les enfants et les jeunes à une consommation plus responsable, notamment grâce à la découverte de produits issus du commerce équitable, de l'agriculture biologique et des circuits courts.



Au-delà de cet aspect de sensibilisation, cette initiative contribue à encourager, dès le plus jeune âge, de bonnes habitudes alimentaires tout en favorisant la découverte de nouvelles saveurs et de modes de consommation plus durables.

La Ville se réjouit du succès rencontré par cette action, qui s'inscrit pleinement dans la continuité de son engagement au sein du programme « Green Deal Cantine Durable » et de sa volonté de promouvoir une alimentation durable dans les établissements scolaires, en collaboration avec les équipes éducatives et les partenaires du secteur.

Elle remercie chaleureusement l'ensemble des écoles participantes ainsi que tous les acteurs ayant contribué à la réussite de cette initiative.

Comment demander une aide pour le paiement des repas ?

C'est simple : contactez le CPAS d'Aubange. Un assistant social évaluera avec vous votre situation et vous aidera à introduire une demande.
Tél. : 063 37 20 00

Environnement

La gestion différenciée : « entretenir autant que nécessaire, mais aussi peu que possible »

Moins tondre, moins désherber, moins arroser... mais surtout mieux réfléchir à la manière dont nous entretenons nos espaces verts. C'est le principe de la gestion différenciée que la Ville souhaite progressivement mettre en place dès le printemps prochain.

La gestion différenciée consiste à adapter l'entretien à chaque espace, à son usage, à ses caractéristiques et à son intérêt pour la biodiversité. Tous les espaces verts n'ont pas besoin d'être entretenus de la même manière ni avec la même fréquence. Une pelouse utilisée pour les jeux, un parc, un pied d'arbre, un cimetière, un massif fleuri ou une zone peu fréquentée n'ont pas les mêmes besoins. Certains espaces doivent rester très accessibles et régulièrement entretenus, tandis que d'autres peuvent accueillir davantage de végétation spontanée, de fleurs ou de zones plus naturelles.

Pourquoi changer nos pratiques ?

Depuis le 1^{er} juin 2019, l'utilisation de produits phytopharmaceutiques, tels que les herbicides, fongicides, insecticides et régulateurs de croissance, est interdite dans les espaces publics wallons. Cette interdiction nécessite de repenser les méthodes d'entretien et d'adapter les pratiques de gestion des espaces verts afin de privilégier des solutions plus durables. L'entretien de ces espaces représente en effet un investissement important en temps de travail, en matériel, en carburant et en eau. Si certaines interventions restent indispensables, d'autres peuvent être réduites ou espacées lorsque l'usage et la fréquentation des espaces le permettent. Ainsi, tondre moins fréquemment certaines zones, privilégier les plantations vivaces, recourir au paillage ou encore aménager des prairies fleuries permettent de limiter les interventions répétitives et d'optimiser le temps de travail des équipes communales. Le temps ainsi dégagé peut être consacré à d'autres missions prioritaires, telles que l'entretien des espaces les plus fréquentés, les plantations, le suivi des arbres, notamment des arbres remarquables, la taille des arbres fruitiers, l'amélioration des aménagements ou encore les interventions nécessaires à la sécurité et à la qualité des espaces publics.

Plus de nature, mais aussi plus de biodiversité

La gestion différenciée permet également de créer davantage de conditions favorables à la biodiversité. Laisser une plante fleurir avant de la couper, espacer les tontes ou diversifier les plantations permet aux insectes de trouver davantage de **nectar et de pollen**. Les végétaux, les graines et certaines zones moins entretenues peuvent offrir nourriture et refuges à de nombreuses espèces.

L'objectif n'est pas de transformer tous les espaces en zones sauvages, mais de **faire davantage de place au vivant là où cela est possible et pertinent**.

Des sols qui absorbent mieux l'eau

La gestion différenciée concerne également le sol. Un sol végétalisé et vivant peut mieux retenir et infiltrer l'eau qu'une surface compactée ou imperméabilisée. Les plantations, le paillage ou la conservation de sols couverts, et lorsque cela est possible, la désimperméabilisation, permettent de favoriser l'infiltration de l'eau de pluie, de limiter le ruissellement et de réduire les risques d'inondation. Ces pratiques contribuent également à mieux protéger les sols contre le dessèchement et les fortes chaleurs.

Ce n'est pas « laisser pousser » !

La gestion différenciée **ne signifie pas abandonner les espaces verts ou simplement désherber moins**. C'est une autre façon de les gérer. Avant de modifier l'entretien d'un espace, il faut observer et analyser : **à quoi sert-il ? Qui l'utilise ? Peut-il accueillir davantage de végétation ? Quel entretien est réellement nécessaire ? Quelles plantes sont adaptées ? Comment favoriser la biodiversité ? Comment mieux gérer l'eau ?**

C'est à partir de cette réflexion que seront définies les pratiques adaptées : fréquence de tonte, périodes de fauche, choix des plantations, arrosage, désherbage, taille, paillage ou encore évolution de certains aménagements.

Une évolution progressive et réfléchie

Tous les espaces ne pourront pas être gérés de la même manière, et tous ne doivent pas l'être. Les zones de jeux, les chemins, les lieux très fréquentés ou certains espaces nécessitant une végétation courte conserveront un entretien adapté à leur fonction. La gestion différenciée consiste donc à **faire le bon entretien, au bon endroit, au bon moment. Moins d'interventions inutiles, plus de temps pour les interventions essentielles, plus de biodiversité et une meilleure gestion de l'eau : la gestion différenciée est avant tout une manière plus réfléchie de prendre soin de nos espaces verts**.

Pour plus d'informations sur cette thématique, n'hésitez pas à consulter les publications Facebook de la page de la Ville, diffusées du 19/08 au 28/10, ou à visiter le site d'[Adalia.be](https://www.adalia.be).



Nouveau dans notre recyparc : le réemploi des matériaux de construction en bon état. Déposez ou prenez, c'est simple, gratuit et bon pour la planète !



Après des travaux, il nous reste parfois des matériaux de construction encore parfaitement utilisables : un chevron, quelques briques, des carrelages, un tuyau... Plutôt que de les jeter, nous pouvons désormais leur offrir une seconde vie grâce aux box « Déposez-prenez » installés depuis peu dans 28 recyparcs dont celui de notre Ville. Une solution concrète qui réduit les déchets et vous permet de réaliser des petits travaux à moindre coût.

Quels matériaux de construction sont concernés ?

Le principe de cette nouvelle filière de réemploi est simple. Des box « Déposez-prenez » sont installés au recyparc. Il suffit d'y déposer et/ou de reprendre des matériaux de construction encore en bon état comme :

- le bois : panneaux agglomérés, planches, chevrons, moulures, plinthes...
- les carrelages et autres blocs : briques, blocs béton, carrelages, pavés...
- ou tout autre matériau en bon état : tuyaux en PVC, isolants, sanitaires...

28 recyparcs sont désormais équipés

Le réemploi des matériaux de construction a été lancé dans 5 recyparcs en 2024. En seulement six mois, près de 15 tonnes de matériaux ont été déviées des filières de valorisation classiques. Encouragée par ces résultats, IDELUX Environnement a décidé d'implanter ce dispositif dans tous ses recyparcs.

Aujourd'hui, 28 recyparcs dont le nôtre sont équipés de box pour le réemploi des matériaux de construction. Les autres recyparcs devraient être équipés pour fin 2027.



TRANSMETTRE plutôt que jeter !

COLLECTE DE JOUETS

EN BON ÉTAT, À L'EXCLUSION DES
PELUCHE ET JOUETS À PILES

**Samedi
10 octobre 2026**
dans votre
recyparc

LE RÉEMPLOI AU PROFIT DES ASSOCIATIONS LOCALES

Environnement

13 nichoirs à chouette chevêche installés

En février, nous vous présentions le projet d'installation de nichoirs pour la chouette chevêche. Les 13 nichoirs sont désormais tous installés sur le territoire communal.

Merci au Parc naturel de Gaume pour les nichoirs et à Jean-François Maquet, spécialiste de la chouette chevêche à la centrale ornithologique de natur&mwelt au Grand-Duché de Luxembourg et résident d'Aubange, pour son expertise et son accompagnement.

Vous avez été nombreux à proposer votre propriété pour accueillir un nichoir. Nous vous remercions pour votre enthousiasme et votre engagement en faveur de la biodiversité.

La chouette chevêche a toutefois des exigences précises : habitat favorable, zones de chasse, vieux vergers ou prairies et tranquillité. Chaque candidature a été étudiée et plusieurs visites de terrain ont été réalisées ; certains sites ne répondaient pas aux critères nécessaires.

Le travail ne s'arrête pas à la pose. Un suivi annuel permettra d'observer l'occupation des nichoirs et d'évaluer l'opération. Après deux années sans occupation, certains pourront être déplacés vers des sites plus favorables.

Les personnes qui n'ont pas bénéficié d'un nichoir cette fois-ci ne sont pas oubliées : si de nouveaux nichoirs deviennent disponibles ou doivent être déplacés, un nouvel appel à candidatures sera lancé.

Avec un peu de chance, des mâles viendront rapidement occuper ces nichoirs. Si des couples se forment, les premières nichées pourraient voir le jour au printemps 2027.

Ce projet illustre la volonté de la Ville d'Aubange de renforcer la biodiversité. D'autres actions en faveur de la nature et de la faune sauvage suivront, et nous vous y associerons lorsque possible.

Croisons les doigts pour le retour de cette petite chouette emblématique dans notre Ville !



Hérisson blessé ou affaibli : savez-vous quoi faire ?

Lorsque vous trouvez un hérisson blessé, affaibli ou en détresse, il est important de le manipuler avec précaution. Portez des gants pour le prendre délicatement, en le soutenant par-dessous. Placez-le ensuite dans une boîte en carton suffisamment haute pour éviter qu'il ne s'échappe. Si la boîte doit rester fermée, veillez à y faire quelques trous d'aération. Tapissez le fond avec du papier essuie-tout, du journal ou une serviette propre, et aménagez un petit abri avec un linge ou une serviette afin qu'il puisse se cacher et se sentir en sécurité.

Le maintien au chaud est essentiel, car les hérissons affaiblis souffrent souvent du froid. Vous pouvez placer une bouillotte ou une bouteille d'eau chaude enveloppée dans un tissu sous une partie de la boîte. Cela permettra à l'animal de se réchauffer tout en lui laissant la possibilité de s'éloigner de la source de chaleur si nécessaire. Veillez à bien fermer la bouteille ou la bouillotte afin d'éviter toute fuite.



Mettez également à sa disposition une petite coupelle d'eau peu profonde. Si le hérisson semble en état de manger, vous pouvez lui proposer un peu de pâtée ou de croquettes pour chat ou pour chien. En revanche, ne lui donnez jamais de lait de vache, qui peut provoquer de graves troubles digestifs, et n'essayez pas de le nourrir (aliment ou eau) de force.

Enfin, il est recommandé de contacter rapidement un centre de révalidation de la faune sauvage si le hérisson est blessé, saigné, est couvert de mouches ou d'asticots, paraît très maigre, présente des difficultés respiratoires, ne réagit presque pas ou s'il s'agit d'un jeune individu trouvé seul. Ces premiers gestes permettent de le stabiliser en attendant une prise en charge adaptée.

Vous pouvez également trouver diverses informations sur la page Facebook : Les P'tits Kipik.

Contacts utiles pour la prise en charge de la faune sauvage :

- Un vétérinaire pouvant assurer les soins d'un animal sauvage;
- Centre de la Faune Sauvage de Dudelange (49, rue de la Forêt) : +352 26 51 39 90;
- Centre de Sauvegarde de la Faune Lorraine Valleroy (site du Jardin Nature, route D130) : 09 70 57 30 30.

Nouveau : CREAVES l'Arche de Lorraine asbl (chemin des Aulnes, Fratin) : info@archedelorraine.be

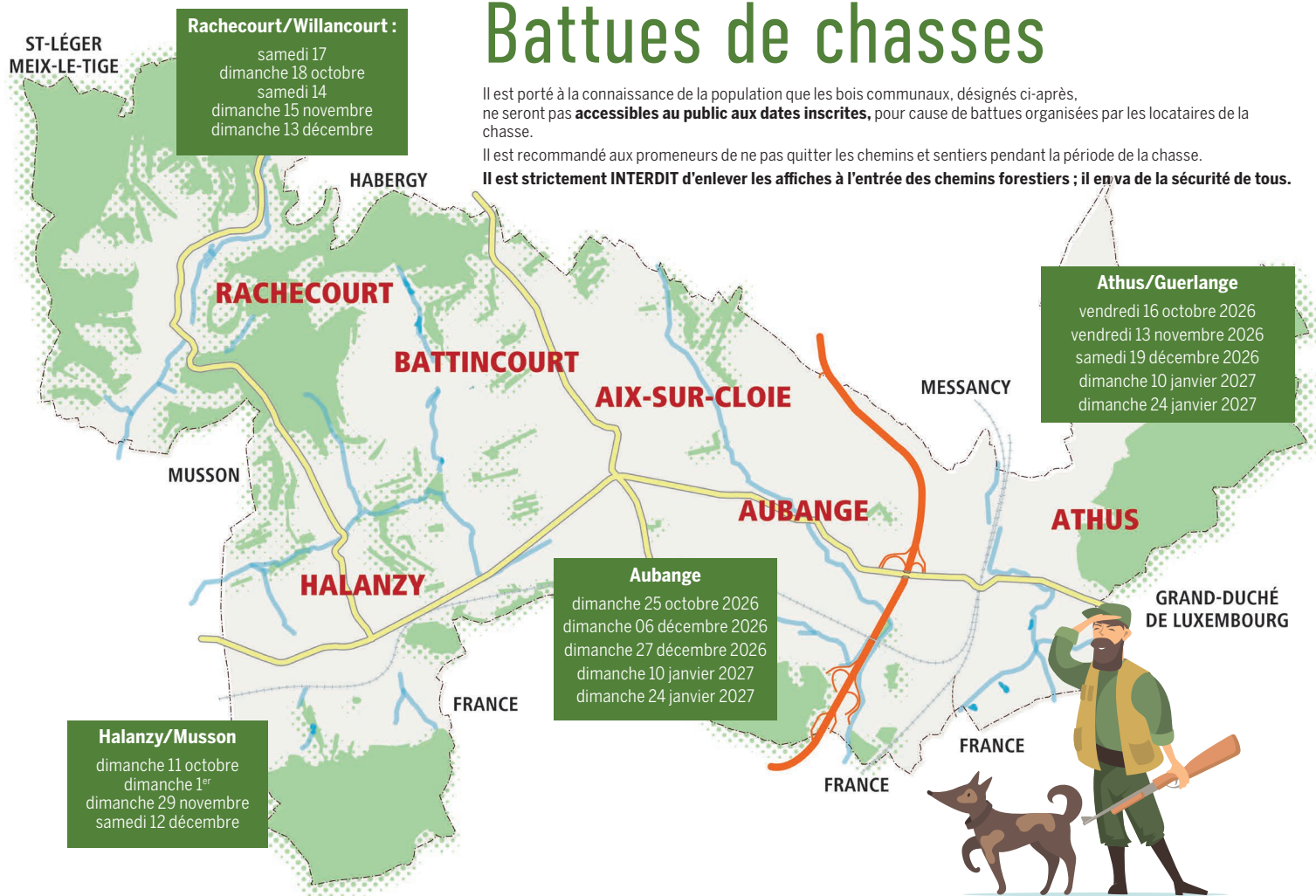
Avant de vous déplacer, téléphonez afin de vérifier les modalités de prise en charge.

Battues de chasses

Il est porté à la connaissance de la population que les bois communaux, désignés ci-après, ne seront pas **accessibles au public aux dates inscrites**, pour cause de battues organisées par les locataires de la chasse.

Il est recommandé aux promeneurs de ne pas quitter les chemins et sentiers pendant la période de la chasse.

Il est strictement INTERDIT d'enlever les affiches à l'entrée des chemins forestiers ; il en va de la sécurité de tous.



Nids de frelons asiatiques

Les premiers signalements de nids de frelons asiatiques ont été reçus par la Ville.

Afin d'assurer une gestion efficace des signalements et des interventions, nous vous invitons à signaler tout nid suspect directement en ligne via FixMyStreet. Lors de votre signalement, veuillez à renseigner vos nom, prénom, adresse et à joindre une photo du nid. Un numéro de téléphone auquel vous êtes facilement joignable est également indispensable afin de faciliter l'organisation des rendez-vous sur place.

Chaque signalement fera l'objet de deux interventions :

- une première visite, afin de vérifier qu'il s'agit bien d'un nid de frelons asiatiques et d'évaluer notamment son accessibilité ;
- une seconde intervention, afin de procéder à la neutralisation du nid.



Des agents de la Ville ont été formés pour assurer ces interventions. Le matériel nécessaire étant mis à disposition par la Province et devant être récupéré sur place, les interventions seront regroupées afin d'optimiser l'organisation et de limiter les déplacements.

Ainsi, une journée d'intervention sera planifiée tous les quinze jours afin de neutraliser plusieurs nids préalablement signalés et vérifiés sur le territoire de la Ville.

Nous vous remercions pour votre collaboration et vous invitons à effectuer vos signalements via FixMyStreet.



Semaine de l'Arbre 2026 : un petit geste, de grands bénéfices

Face aux épisodes de canicule de plus en plus fréquents, planter un arbre ou une haie est bien plus qu'un geste esthétique : c'est un investissement pour notre qualité de vie et celle des générations futures. Les arbres jouent un rôle essentiel dans l'adaptation aux changements climatiques et rendent de nombreux services à notre environnement.

Grâce à leur ombrage et au phénomène d'évapotranspiration, les arbres permettent de réduire la température ressentie de plusieurs degrés. En période de fortes chaleurs, la température sous un arbre peut être **de 5 à 10 °C plus basse** qu'en plein soleil, tandis que les zones fortement végétalisées sont généralement de 2 à 4 °C plus fraîches que les espaces fortement minéralisés.

Les arbres et les haies contribuent également à :

- **préserver la biodiversité**, en offrant nourriture, abris et sites de reproduction à de nombreuses espèces d'oiseaux, d'insectes pollinisateurs et de petits mammifères;
- **limiter l'érosion des sols**, grâce à leurs racines qui stabilisent les terrains et favorisent l'infiltration de l'eau;
- **ralentir le ruissellement** et réduire les risques d'inondation en absorbant une partie des précipitations;
- **former des brise-vent naturels**, protégeant les cultures, les jardins et les habitations des vents dominants;
- **améliorer la qualité de l'air**, en captant une partie des poussières fines et en stockant du carbone.

Dans ce contexte, la Ville vous invite à participer à son opération de distribution de plants, accompagnée de 2 rendez-vous destinés à vous informer et à vous aider à réussir vos plantations.



Distribution publique des plants et atelier pratique Samedi 21 novembre 2026, de 9h à 12h30 – Place Gigi à Aubange

Venez chercher vos 5 plants maximum et profitez de cette matinée pour participer à un atelier consacré au pralinage des racines ainsi qu'aux bonnes pratiques de plantation (9h30-10h00 et 11h30-12h00). Vous y découvrirez les gestes essentiels pour assurer une bonne reprise de vos arbres et arbustes et favoriser leur développement.

Conférence – Les ligneux et plantes invasives Lundi 23 novembre 2026 à 19h15 – Salle La Harpaille

Cette conférence permettra de mieux comprendre les enjeux liés aux espèces végétales invasives, leurs impacts sur les milieux naturels et les bonnes pratiques pour les identifier, les gérer et privilégier des essences locales adaptées à notre environnement.

Nous vous attendons nombreux pour cette nouvelle édition de la Semaine de l'Arbre. **Ensemble, plantons aujourd'hui les arbres qui feront le bien-être, la fraîcheur et la biodiversité de notre Ville de demain.**

Stérilisation des chats

La stérilisation des chats est obligatoire depuis le 1^{er} novembre 2017.

Je suis un particulier

Le chat doit être stérilisé avant sa commercialisation ou son don.

Une particularité existe pour les chats introduits sur le territoire de la Wallonie après le 1^{er} novembre 2017. Pour autant qu'ils soient âgés de plus de 5 mois, ils doivent être stérilisés dans les 30 jours de leur introduction.

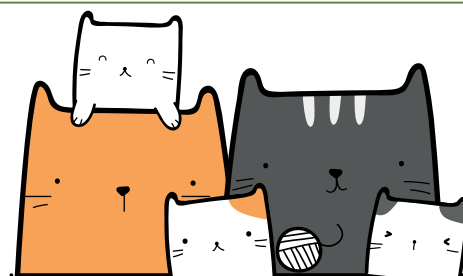
Je suis un éleveur

Par dérogation, pour les éleveurs, un chat destiné à l'élevage ne doit pas être stérilisé si la personne est un éleveur agréé. Il devra l'être dès qu'il n'est plus destiné à l'élevage. Cela vaut en particulier si l'animal est vendu après ses 6 mois.

Stérilisation des chats errants

La surpopulation féline est un sujet qui préoccupe la Ville d'Aubange depuis plusieurs années. Ainsi, une convention a été conclue avec la SRPA d'Arlon.

Comment ça marche ?



Si vous constatez la présence d'un ou plusieurs chats errants, vous pouvez contacter le service Travaux de la Ville d'Aubange au 063/24.57.82, qui préviendra la SRPA d'Arlon.

La SRPA d'Arlon s'engage :

- à veiller à ce que l'animal présenté pour la stérilisation des chats soit bien un chat « errant » et non un chat « familial » ;
- à assurer aux animaux opérés, la garde, l'hospitalisation et les traitements nécessaires ;
- à mettre à l'adoption les chats dits « sociables » ;
- à relâcher les chats dits « sauvages » à l'endroit où ils ont été capturés (l'oreille droite sera entaillée afin de distinguer les chats stérilisés des autres et ils seront pucés et enregistrés dans leur logiciel).

Les citoyens peuvent également se procurer des trappes au refuge pour amener les chats s'ils préfèrent ne pas attendre les dates de leur passage.

La Messancy n'est pas une poubelle : 2,7 km de rivière nettoyés à Athus



Ces dernières semaines, deux importantes opérations de nettoyage ont été menées le long de la Messancy, entre la Place du Brüll et la frontière française, ainsi qu'entre la Place du Brüll et le quartier Schlauss, soit près de 2,7 km de cours d'eau.

La première, organisée avec le Contrat de Rivière Semois-Chiers, avait pour objectif de sensibiliser à la problématique des lingettes jetées dans les toilettes. La seconde, menée par les équipes de la Ville d'Aubange durant trois jours, visait à retirer les nombreux déchets présents dans la rivière et sur ses berges.

Au total, 6 personnes ont été mobilisées pendant 4 jours, auxquelles se sont ajoutés les partenaires du Contrat de Rivière pour la première intervention.

Le constat est malheureusement sans appel : une quantité impressionnante de déchets a été extraite de la Messancy. Parmi ceux-ci figuraient notamment :

- plus de **150 kg** de lingettes;
- une quinzaine de pneus;
- plusieurs vieux caddies;
- des dépôts sauvages;
- de nombreuses canettes;
- des plastiques et diverses ferrailles;
- des poteaux de signalisation;
- un big bag;
- une pompe à eau;
- une radio;
- un cendrier urbain;
- un masque-totem africain;
- une quantité considérable de verre;
- de nombreuses déjections canines;
- et de nombreux autres déchets.



Au-delà de l'image déplorable qu'ils renvoient, ces déchets ont des conséquences bien réelles sur notre environnement. Ils dégradent la qualité de l'eau, mettent en danger la faune et la flore aquatiques et compliquent considérablement le travail des équipes chargées de l'entretien des cours d'eau.

Les lingettes : un fléau évitable

Les lingettes représentent une part importante des déchets retrouvés dans la Messancy.

Même lorsqu'elles sont vendues comme « biodégradables » ou « jetables dans les toilettes », elles ne se décomposent pas suffisamment vite. Elles s'accumulent dans les canalisations, perturbent le fonctionnement des stations d'épuration, augmentent le coût du traitement des eaux usées et finissent malheureusement dans nos cours d'eau.

Le bon geste est simple : toutes les lingettes doivent être jetées dans la poubelle, jamais dans les toilettes.

Le verre n'a pas sa place dans la rivière

Les équipes ont également retiré une quantité impressionnante de bouteilles et de morceaux de verre.

Contrairement aux idées reçues, le verre abandonné dans une rivière ne disparaît pas. En se brisant, il forme une multitude d'éclats qui s'accumulent au fond de l'eau. Ces fragments sont pratiquement impossibles à récupérer et peuvent blesser les poissons ainsi que de nombreuses autres espèces aquatiques.

Les bouteilles et bords doivent être déposés dans les bulles à verre. Ils y seront recyclés et ne représenteront plus un danger pour la biodiversité.

Chacun peut agir

La meilleure façon de protéger nos cours d'eau reste d'éviter que les déchets n'y arrivent :

- Les lingettes vont dans la poubelle;
- Le verre va dans les bulles à verre;
- Les déchets encombrants sont déposés au recyparc;
- Aucun déchet ne doit être abandonné dans la nature ou le long des berges.

Chaque geste compte. Un simple déchet jeté au bon endroit est un déchet qui ne finira pas dans la Messancy.

La Ville d'Aubange remercie chaleureusement l'ensemble des personnes ayant participé à ces opérations de nettoyage. Leur engagement contribue à préserver notre patrimoine naturel, mais la protection de nos rivières est avant tout l'affaire de tous.

Une rivière propre commence par un geste responsable. Préservons ensemble nos cours d'eau !

Les chauves-souris trouvent refuge en Ville !

La préservation de la biodiversité passe aussi par la protection d'espèces discrètes, mais essentielles à l'équilibre de nos écosystèmes. C'est dans cette optique que la Ville d'Aubange poursuit l'aménagement de gîtes destinés aux chauves-souris.

À ce jour, 3 sites sont entièrement aménagés :

- la Poudrière (bois d'Halanzy),
- la Glacière (Clémaraïs),
- la Tour aux Effraies (Clémaraïs).

Par ailleurs, 5 autres sites sont actuellement en cours d'aménagement afin d'offrir de nouveaux refuges à ces mammifères protégés.

Pourquoi installer des gîtes à chauves-souris ?

Les chauves-souris sont des alliées précieuses de notre environnement. En une seule nuit, une pipistrelle peut capturer plusieurs milliers de moustiques et d'autres insectes, contribuant ainsi à une régulation naturelle des populations d'insectes, sans recours aux pesticides. Pourtant, leurs populations sont en forte diminution depuis plusieurs décennies. Toutes les espèces de chauves-souris présentes en Belgique sont protégées, et plusieurs d'entre elles sont aujourd'hui considérées comme menacées.

Cette régression s'explique notamment par la disparition de leurs refuges naturels (vieux arbres creux, combles, granges, caves...), les rénovations des bâtiments qui condamnent leurs accès, l'utilisation de pesticides réduisant leurs ressources alimentaires, la pollution lumineuse ainsi que les effets du changement climatique.

En aménageant des gîtes adaptés, la Ville d'Aubange contribue à leur offrir des refuges indispensables à leur survie et participe activement à la préservation de ces espèces remarquables.

En quoi consistent ces aménagements ?

Chaque site est spécialement conçu pour recréer les conditions recherchées par les chauves-souris.

Les bâtiments sont plongés dans l'obscurité, indispensable à leur tranquillité. Les ouvertures sont adaptées grâce à des entrées (chiroptières, permettant uniquement le passage des chauves-souris). Derrière ces accès, un dispositif spécifique limite la pénétration de la lumière tout en empêchant l'accès aux prédateurs.

À l'intérieur, plusieurs types de gîtes et de nichoirs sont installés afin de répondre aux besoins des différentes espèces présentes sur notre territoire. Ils sont disposés **à différentes hauteurs**, ce qui permet d'offrir une diversité de températures au fil de la journée et des saisons. Les chauves-souris peuvent ainsi choisir le refuge le plus adapté à leurs besoins, qu'il s'agisse de se reposer, d'élever leurs jeunes ou d'hiberner.

Des besoins différents selon les saisons

Les chauves-souris n'utilisent pas les mêmes refuges tout au long de l'année.

En été, elles recherchent des gîtes chauds et calmes pour se reposer durant la journée et, pour les femelles, mettre au monde et élever leurs petits.

En hiver, elles entrent en hibernation dans des endroits frais, humides et à température stable, où elles peuvent passer plusieurs mois sans être dérangées.

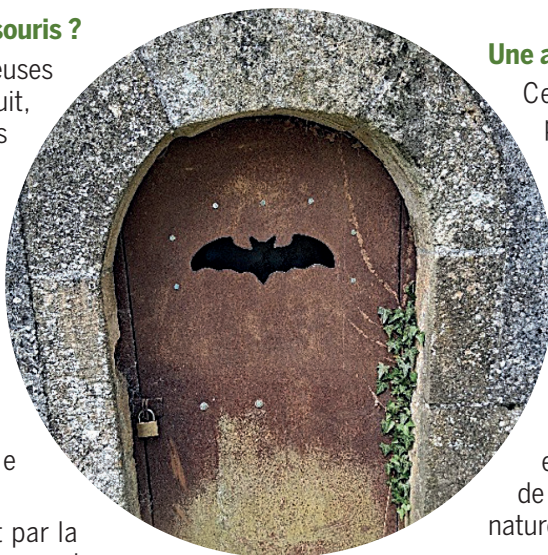
C'est pourquoi la Ville aménage à la fois des gîtes d'été et des gîtes d'hiver, répondant aux besoins de ces espèces tout au long de leur cycle de vie.

Une action concrète pour la biodiversité

Ces aménagements s'inscrivent dans la politique de la Ville d'Aubange en faveur de la biodiversité et de la préservation des espèces protégées.

En offrant davantage de refuges aux chauves-souris, nous contribuons non seulement à leur conservation, mais également au maintien des équilibres naturels dont elles font partie.

D'autres projets en faveur de la biodiversité seront progressivement mis en œuvre sur le territoire communal afin de préserver et de renforcer notre patrimoine naturel.



L'Office du Tourisme de la Ville fait peau neuve

Le Syndicat d'Initiative d'Aubange est devenu l'Office du Tourisme de la Ville d'Aubange. Ce changement de nom s'accompagne d'une certification officielle.

Nos missions, elles, restent les mêmes : nous sommes toujours à vos côtés pour préparer vos événements, diffuser vos activités et répondre à toutes vos questions sur les activités de notre territoire.

Partagez vos événements dans le calendrier des manifestations 2027

Comme chaque année, l'Office du Tourisme de la Ville d'Aubange prépare le calendrier des manifestations qui rassemblera les activités culturelles, sportives, festives et associatives animant la Ville d'Aubange tout au long de l'année.

Vous êtes une A.S.B.L., un club, un comité... et vous organisez un concert, une marche, une exposition, une fête de quartier ou toute autre activité en 2027 sur la Ville d'Aubange ? Faites-le nous savoir ! Votre événement pourra être intégré au calendrier et bénéficier ainsi d'une belle visibilité auprès du public.

Pour insérer votre manifestation, envoyez-nous les informations suivantes avant le 13 novembre 2026 à info@aubange-tourisme.be :

- le nom de l'événement ;
- la date et l'horaire ;
- le lieu ;
- le nom de l'organisateur ;
- un contact (adresse e-mail ou numéro de téléphone).

Pour toute question, vous pouvez également nous joindre au 063/38 86 54 (du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30).

Profitez de cette occasion pour mettre en avant vos initiatives et contribuer à un calendrier 2027 qui reflète toute la vitalité de notre territoire !

Quelques événements à ne pas rater !

Soirée «Odyssée de l'espace»

Le **samedi 10 octobre**, une soirée placée sous le signe des étoiles vous attend. Au programme : une **conférence passionnante par notre Bourgmestre**, François Kinard, suivie d'une observation du ciel. Un moment convivial et fascinant, ouvert à toutes et tous, petits et grands curieux.

Vous possédez un télescope ou tout autre matériel d'observation et souhaitez partager votre passion ? N'hésitez pas à l'emporter avec vous !

Inscription auprès de l'Office du Tourisme : info@aubange-tourisme.be ou 063/38 86 54.



Fête de la pomme à Rachecourt

Rendez-vous le dimanche 11 octobre 2026 pour l'incontournable fête de la pomme à Rachecourt ! Venez vivre une journée conviviale et chaleureuse sous chapiteau chauffé et en plein cœur des rues animées.

Au programme : une grande foire artisanale mettant à l'honneur les savoir-faire et les trésors de notre terroir, ainsi qu'un marché de la pomme et de ses savoureux dérivés, pour le plaisir des petits et des grands. Des stands didactiques vous attendent pour apprendre en s'amusant, ainsi que de nombreuses animations de rue pour rythmer cette belle journée festive !



Exposition « Fugitive volupté »

Du **28 novembre au 13 décembre**, la salle de la Harpaille, à Aubange, accueillera l'exposition collective « Fugitive volupté ».

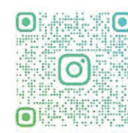
Le **vernissage aura lieu le vendredi 27 novembre octobre à 19h**, une belle occasion de découvrir l'exposition en avant-première...

Entrée libre

Regardez le programme complet pour connaître les horaires et toutes les informations concernant les conférences, séance cinéma, visites guidées, dévernissage en musique...

Evidemment, bien d'autres événements vous attendent aussi...

Suivez-nous pour ne rien rater



AUBANGE TOURISME



Bibliothèques et ludothèque communales

Calendrier des événements



PRÉPAREZ-VOUS,
CETTE ANNÉE,
ILS ONT DE NOUVELLES
IDÉES DERRIÈRE
LA TÊTE



OCTOBRE

- 07/10** Mercredi, je(u) joue bibliothèque Athus
- 08/10** Conférence littéraire par Jean-Pierre Adam bibliothèque Athus
- 11/10** Fête des pommes bibliothèque Rachecourt
- 15/10** Conférence du Cercle d'histoire Messancy-Aubange bibliothèque Athus
- 19/10** Heure du conte « Le manoir mystérieux » bibliothèque Rachecourt
- 21/10** Atelier PHILO « Les peurs » bibliothèque Athus
- 23/10** Soirée jeux « Prix Jokers » bibliothèque Athus
- 28/10** Heure du conte Boouuuuhhhhh!

NOVEMBRE

- 02/11** Fermeture des bibliothèques
- 04/11** Mercredi, je(u) joue bibliothèque Athus
- 11/11** Fermeture des bibliothèques

- 18/11** Atelier PHILO « Qu'est-ce qu'une vie réussie ? » bibliothèque Athus
- 19/11** Conférence littéraire par Cécilia Duminico bibliothèque Athus
- 25/11** Heure du conte « Tous prêts pour l'ère glaciaire » bibliothèque Athus
- 27/11** Soirée jeux « Winter is coming » bibliothèque Athus

DÉCEMBRE

- 02/12** Mercredi, je(u) joue bibliothèque Athus
- 09/12** Atelier PHILO « Le vivre ensemble » bibliothèque Athus
- 18/12** Nuit des bibliothèques bibliothèque Rachecourt
- Du 21/12 au 03/01** Fermeture des bibliothèques

Suivez nos actualités sur notre site internet : <http://ebib.aubange.be>

7^{ème} édition ALLURE LIBRE

Aix sur Cloie

rue Reifenberg

Dim. 15/11/2026

Départ à 09h45 (enfants)
0.5 -1 KM

Départ à 10h00
6 et 11 KM

Informations :
Kévin Guillaume
+352 661 666 608

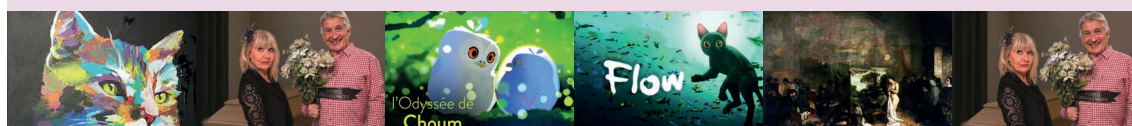
Inscription et Départ :
pour les marcheurs
dès 8h30

Garderie
Petite restauration sur place
Course 5€ + 1 ticket boisson offert,
Marcheurs 3€

Course gratuite pour les enfants jusqu'à 12 ans
Récompense pour tous les enfants

Course pour les adultes
Circuit ouvert aux marcheurs

Retrouvez la programmation de la saison 2026-2027
du Centre Culturel sur www.ccathus.be



L'Atelier Gaumais : un lieu de rencontre, de créativité et de bien-être au cœur de notre région

Depuis plusieurs décennies, l'Atelier Gaumais fait vivre la convivialité et le partage à travers une large palette d'activités accessibles à tous. L'association propose aujourd'hui plusieurs dizaines d'ateliers destinés aux enfants, aux adolescents et aux adultes.

À Halanzy et dans les villages environnants, l'Atelier Gaumais est devenu bien plus qu'un simple organisateur de loisirs. C'est un véritable espace de rencontre où chacun peut développer une passion, apprendre de nouvelles compétences ou simplement s'accorder un moment pour soi dans une ambiance chaleureuse et bienveillante. Avec plus de 45 ans d'existence et une quarantaine d'ateliers animés par des intervenants qualifiés et passionnés, l'association continue de rassembler les générations autour d'activités créatives, culturelles et sportives. Elle peut compter sur les bénévoles, membres du comité pour assurer sa gestion quotidienne et permettre à tous une inscription à un prix juste.

Des activités pour tous les goûts

L'une des grandes forces de l'Atelier Gaumais réside dans la diversité de son offre. Que l'on soit amateur d'art, passionné de musique, adepte du bien-être ou simplement curieux de découvrir une nouvelle activité, chacun peut y trouver son bonheur.

Couture : créer de ses propres mains

Les ateliers de couture rencontrent un grand succès. Débutants ou plus expérimentés y apprennent les techniques essentielles pour réaliser, réparer ou personnaliser leurs créations textiles. Au-delà de l'apprentissage, ces séances favorisent les échanges et le plaisir de créer ensemble.

Atelier Beaux-Arts : laisser parler son imagination

Pour les amateurs d'expression artistique, l'atelier Beaux-Arts offre un espace privilégié pour explorer différentes techniques et développer sa sensibilité créative. Un rendez-vous idéal pour s'initier ou perfectionner sa pratique dans une atmosphère stimulante et conviviale.

Yoga : prendre soin de soi

Une activité qui permet de se reconnecter à soi-même, d'améliorer sa souplesse et de réduire le stress du quotidien. Dans un monde où tout va toujours plus vite, ces moments de calme et de recentrage constituent une véritable parenthèse de bien-être.

Bases du dessin : apprendre à observer autrement

Les ateliers consacrés aux bases du dessin permettent d'acquérir les fondamentaux de la représentation, des volumes et des perspectives. Encadrés par un animateur expérimenté, les participants découvrent que dessiner est avant tout une question d'observation, de patience et de plaisir.

Chant A Cappella – guitare et basse : partager le plaisir de la musique

La musique occupe également une place importante. Les ateliers guitare et basse accueillent aussi bien les adultes que les plus jeunes et permettent à chacun d'avancer à son rythme. Avec l'atelier « A Cappella », chanter en groupe, harmoniser les voix et partager des émotions collectives constitue une expérience enrichissante qui séduit autant les jeunes passionnés de musique.

Et bien d'autres encore :

- Bien-être : aromathérapie, feng shui
- Créativité : scrapbooking, art du fil, crochet, DIY, ateliers créatifs à 4 mains, atelier de créativité florale
- Sport : cross training, multisports, objectif forme senior
- Musique : guitare, basse
- Divers : jeux de société, délire de lire

Une association qui favorise le lien social

Après une journée de travail, nous sommes nombreux à apprécier de pouvoir souffler près de chez soi, sans devoir reprendre la voiture pour parcourir plusieurs kilomètres.

Dans une société où les occasions de rencontre deviennent parfois plus rares, ces ateliers créent du lien, encouragent l'entraide et renforcent la vie locale.

Que l'on vienne seul, entre amis ou en famille, chacun est accueilli avec simplicité et bienveillance. C'est cette dimension humaine qui fait depuis tant d'années la richesse et le succès de l'association.

Cette année, accordez-vous enfin ce moment pour vous, venez découvrir l'Atelier

N'attendez plus !

Renseignez-vous sur les ateliers disponibles : www.atelier-gaumais.be,

Inscrivez-vous ou venez simplement essayer une activité.

Vous pourriez bien y découvrir une nouvelle passion... et faire de belles rencontres !



« Nounettes et fuseaux » a fêté ses 10 ans

Retour sur l'exposition de mai

La dentelle aux fuseaux existe depuis la nuit des temps. Comme tout artisanat, elle a traversé les siècles et les continents patiemment, sans bruit mais avec constance. Actuellement de nombreux clubs existent en Belgique et dans plusieurs pays. Ils se rencontrent et interagissent régulièrement lors de multiples expositions ou réunions de dentelles.

En 2016, j'ai pu réaliser mon projet de créer un atelier de dentelles aux fuseaux grâce à la collaboration du Centre culturel de la ville d'Aubange. Cet atelier s'ajoute désormais aux nombreuses autres activités organisées au Centre culturel.

Son succès a été immédiat. Avec les dentellières, nous avons décidé de le nommer « Nounettes et fuseaux ». Nounette est un mot du parler gaumais qui signifie « épingle ».

Nous nous rassemblons deux samedis par mois l'après-midi de septembre à mai en saison culturelle. Et pour ne pas perdre la main et les copines, des ateliers sont aussi organisés en juillet et en août.

Ils s'adressent à toutes les personnes quels que soient leur âge et leur niveau débutant ou expérimenté. Elles peuvent y suivre les cours de base. Pour les dentellières ou dentelliers qui le souhaitent, il est possible de se perfectionner. Ce club accueille également des personnes qui souhaitent uniquement participer avec leurs créations personnelles. Ces après-midis récréatifs permettent aux participant(e)s de se détendre dans une ambiance conviviale.



La saison se termine avec une petite exposition de nos activités. En 2024 et 2026, nous avons organisé au domaine de Clémarais à Aubange, une rencontre des différents clubs de dentelles de la province de Luxembourg qui ont pu mettre en valeur leurs créativité et leur savoir-faire.

Les objectifs étaient multiples. Celle de 2024 a permis à faire connaître la dentelle sous divers aspects à beaucoup de personnes non dentellières. Elle répondait à un manque de ces clubs de se retrouver. Dans la région, il n'existe aucun événement de ce type. Celle de 2026 a enrichi la première en accueillant des fournisseurs de matériel de dentelle le premier week-end et a attiré un nombreux public. Le second week-end une puce des dentellières a attiré beaucoup de personnes concernées soient par la vente ou l'achat de matériel de seconde main.

Les résultats ont été très positifs. Des retrouvailles entre les dentellières, les nouvelles connaissances créées que ce soit au niveau belge ou international ont renforcé les liens déjà solides entre nous.

Lieu des ateliers : Domaine de Clémarais – La Harpaille

Renseignements :

Centre culturel : 063/38 95 76 –
secreariat@ccathus.be

Michèle Ménestret – 0496/50 41 05 –
m.menestret@yahoo.fr

Cet été, la piscine du Joli Bois a fait le plein de nouveautés !

Relaxation sonore, paddle et séances de bébés nageurs ont rythmé la saison, offrant aux petits comme aux grands de nouvelles façons de profiter de la piscine, dans une ambiance conviviale et ludique.



Réseaux sociaux

Vu sur les réseaux
retour sur nos publications en ligne





villedaubange et 2 autres personnes
Athus, Luxembourg, Belgium



1/4

85 3 1 1

3.750
vues



tchalanzy et villedaubange
tchalanzy · Audio d'origine



TCH - Tennis club Halanzy
Notre club vu d'en haut.

102 2 6 3

4.500
vues



Syndicat Initiative Aubange et Ville d'AUBANGE
13 août · 🌐

🌐 ✨ Retour sur notre soirée éclipse e... Affic



+8

62 7 commentaires 10 partages

10.300
vues



Ville d'AUBANGE

| MOBILITÉ |... Afficher la suite



LA MOBILITE
DEMAIN ?
À MI-CHEMIN
VOITURE ET VÉ
KARBIKES À L'

VILLE D'AUBANGE

38 20 13

24.200
vues